

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and États-Unis, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

"BROAD VIEWS"

La Gazette de ce matin publiait sous ce titre un article où il y a toute sorte de choses et qui appellerait d'assez longs commentaires.

Cette salade débute par une prétendue analyse d'un récent discours de M. Taschereau. On y dit que le premier ministre a réclamé "l'étude précoce (early) de l'anglais par les écoliers canadiens français de la province."

Et voici d'abord un point sur lequel nous aimerions être renseigné avant d'aller plus loin. La Gazette parle d'une façon absolue des "écoliers canadiens français de la province", que l'on devrait mettre de bonne heure à l'étude de l'anglais et de qui l'on devrait exiger une étude approfondie de cette langue.

La Gazette, aussitôt après ce paragraphe sur l'anglais, s'attaque à l'enseignement classique. "Le système d'enseignement supérieur de la province de Québec a été justement loué, dit-elle, pour son caractère et ses résultats; mais, dans un monde qui devient de plus en plus utilitariste et cyniquement indifférent à la culture, tant que le dollar provoque une chasse séduisante, on se demande s'il n'est pas donné trop de temps à un cours classique, sans relations avec l'achat et la vente, qui dans la vie économique du monde sont les choses principales."

A quoi tend tout ceci? A supprimer le cours classique comme stage préparatoire à l'université? Personne ne prétendra que tout le monde doive faire des études classiques; mais l'expérience des autres pays démontre que, même pour construire des chemins de fer, des bateaux et des ponts, la formation classique est singulièrement utile.

Mais le rédacteur de la Gazette paraît avoir, sur les choses, des idées plutôt simplistes. C'est ainsi qu'il écrit: "L'anglais est la langue du commerce. Son acquisition est absolument nécessaire. D'autre part, le français est la langue de la culture et du raffinement et, de ce point de vue, nos Anglo-Canadiens devraient l'apprendre plus généralement et plus efficacement qu'ils ne le font, car l'allant et la vigueur des affaires ont une tendance à durcir et à retrécir l'esprit."

Ceci implique d'abord que les Canadiens français qui se jettent dans les affaires devraient, s'ils veulent se protéger, se plonger dans leur culture traditionnelle, et c'est un premier aveu qu'il peut être utile de noter. Mais il y a autre chose: cette opposition entre le français, langue de la culture, et l'anglais, langue du commerce, est vraiment par trop puérile. Que le français permette l'accès de la plus belle des littératures modernes, c'est un fait, mais il est en même temps la clé de certains des plus beaux marchés du monde. Tous ceux qui ont appris qu'il existe quelque terre en dehors de l'Empire britannique et des États-Unis, le savent parfaitement. Le français est la clé des marchés, non seulement de la France, de la Belgique, de la Suisse, mais des pays latins, de l'Europe orientale, de nombre de pays d'Orient. Les rapports de notre propre ministère du Commerce le rappellent souvent à nos exportateurs. L'ancien chef de notre mission commerciale en Europe, M. Lloyd Harris, a formellement déclaré qu'il devait à sa connaissance du français, d'avoir pu conclure certains de ses meilleurs marchés. Chez nous même, si les deux millions de consommateurs français voulaient, comme le font les Anglo-Saxons et comme ils le devraient, se servir habituellement du français dans leurs relations avec leurs fournisseurs, ceux-ci ne tarderaient pas à s'apercevoir que le français sert à autre chose qu'à polir les esprits trop frustes.

L'article appellerait d'autres commentaires. Nous y reviendrons peut-être.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

INTELLIGENTE

"Tickets, please. Vos billets, s'il vous plaît, et le conducteur du train s'avance lentement le long des sièges garnis de velours vert. La ville d'où s'éveille, comme en sursaut, les feux du soir, déjà dort, assourdi, sous le ciel étrangement coloré par ce soleil dont la mort prochaine est toujours fatale comme le réveil."

L'homme aux boutons dorés s'approche d'une jeune fille aux joues rondes et ardentes, aux yeux décidés. "Votre billet, Mademoiselle, n'est plus bon depuis un mois. C'était à l'homme de la gare, Monsieur, de me le vendre plus tard. Vous n'auriez pas à vous en plaindre. Et puis, ce n'est pas ma faute, héin, s'il s'est trompé de date. — Il a pu se tromper, mais un mois, oh non! une journée, il est assez dilaté pour cela. D'ailleurs, mon billet vaut celui des autres et mon argent est aussi bon que celui des autres. — Ce n'est pas la question, Mademoiselle, je dis que l'explication,..."

conducteurs." "O doux ange!" dit l'homme, en continuant sa besogne. Jean MEROLLES.

LES COURS DU SOIR DE LA FÉDÉRATION

UNE OEUVRE UTILE. — SON BUT. — SES RESULTATS.

Le comité des oeuvres économiques, c'est une des créations les plus fécondes en bien de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Il groupe quatre associations professionnelles, c'est-à-dire les employés de manufacture, les employés de magasin, les employés de bureau et l'Association des femmes d'affaires. Cette fondation est née de l'initiative des femmes qui n'avaient point la tête à l'envers et qui considéraient que le premier but de leur sexe c'est la fondation d'un foyer. Il y a sans doute de très nombreuses exceptions. La vocation religieuse se fait entendre et on ne trouve de bonne heure et on ne trouve pas parmi les membres de la Fédération un grand nombre de personnes qui se vouent à la vie de communauté. A côté de celles-là, il y a aussi un certain nombre de femmes qui devaient, toute leur vie, gagner leur subsistance; mais la majorité d'entre elles sont appelées au mariage, vocation la plus ordinaire de la femme. En fondant le comité des oeuvres économiques chargé d'organiser les cours du soir, la Société se proposait donc comme but le perfectionnement de la femme: 1o au point de vue du rôle qu'elle doit jouer dans la famille; 2o au point de vue du rôle qu'elle doit jouer dans la société.

fectionnement de la femme: 1o au point de vue du rôle qu'elle doit jouer dans la famille; 2o au point de vue du rôle qu'elle doit jouer dans la société. Certains de ces cours du soir sont communs aux quatre associations, ce sont ceux qui préparent la femme à son rôle domestique, lequel se ressemble par le fond, à quelque degré de l'échelle sociale qu'elle soit appelée à vivre. Ce sont les cours d'art culinaire, de couture et d'hygiène.

(La puériculture, qui rend de si grands services dans la lutte contre la mortalité infantile, qui est comme la mise au point de l'amour maternel, entre dans cette dernière catégorie.) Après de ces cours, il y a les autres, d'utilité immédiate, qui fournissent aux diverses classes d'étudiantes le moyen de s'élever dans le métier ou la profession auxquels elles demandent le pain quotidien.

Les employés de manufacture reçoivent des cours de français et d'anglais (élémentaires) et des cours de chapeaux. Ce dernier cours n'a pas pour but de leur permettre de gagner un meilleur salaire, mais d'améliorer leur situation en réalisant des économies. Les employés de magasin reçoivent des leçons d'arithmétique ou de comptabilité élémentaire et de français et d'anglais.

Les employés de bureau apprennent la sténographie française et anglaise et la comptabilité. Les femmes d'affaires étudient la langue anglaise, l'arithmétique, le droit commercial et le dessin.

Bon nombre d'entre elles sont des modistes ou des couturières. Les leçons de dessin ont pour elles une très grande importance. Quelques-unes présentent des dispositions étonnantes qu'il serait d'autant plus regrettable de laisser en friche qu'il leur est permis de les développer de s'émanciper des modes étrangères et de créer elles-mêmes des modèles simples de bon goût et plus modestes que ceux de New-York ou d'ailleurs. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ne perd jamais de vue la préoccupation morale.

Quant au cours de droit commercial, il permet aux marchandes de se guider en affaires, il leur fait connaître les lois, leur conseille de tous les moments de leur vie professionnelle. C'est l'université de Montréal qui, à la demande de l'Association, l'a institué.

La meilleure réclame en faveur des cours organisés par le comité des oeuvres économiques ce sont les éloges que lui décernent celles qui ont passé sur les bancs de ses classes.

Pour combien de petites ouvrières ou employées, de toutes catégories, les cours de cuisine et de puériculture ont été le gage du bonheur! Prises par leur occupation continuelle, arrachées souvent très jeunes à leur famille pour gagner leur vie, que de pauvres petites "travailleuses" n'ont pas eu le temps d'apprendre cet art que le sexe fort tient tant à trouver chez la femme! Mariées, elles eussent été inférieures à leur tâche, perdues dans les multiples besoins des soins d'un ménage. Les cours de la Fédération les ont sauvées et l'arrivée des enfants n'a pas été pour elles une catastrophe; elles savaient les élever pour qu'ils ne fussent le minimum d'ennuis à leurs mères tout en recevant d'elles des soins intelligents qui leur procuraient le maximum de confort.

Employées de toutes les catégories, elles ont aussi amélioré leur sort au point de vue professionnel et même au point de vue moral, celles qui ont passé par les classes économiques. Gagner plus cher, c'est quelquefois tout ce qui est nécessaire pour mettre à l'abri de certaines tentations; gagner plus cher c'est aussi parfois tout ce qu'il faut pour permettre les économies salutaires qui préviennent contre les heures de découragement quand sonne la maladie ou le chômage. Enfin l'instruction est utile à toutes. On nous racontait ce trait touchant d'une femme de 45 ans, qui avait dû gagner la vie de ses enfants, restés à la campagne, dans une fabrique à qui les cours de la Fédération avaient donné cette suprême joie de correspondre avec eux sans intermédiaire, de verser le fond de son coeur sur le papier. "Jamais, disait-elle, je ne pouvais leur dire tout ce que je voulais, quand c'était une autre qui tenait la plume; qu'est-ce que vous voulez, ça ne venait pas."

Enfin les cours fournissent aussi aux personnes qui ne trouvent peut-être un jour dans la nécessité de gagner leur vie (les bouleversements sociaux sont fréquents à notre époque, les plus riches ne sont parfois au dessus de la misère que par dix ou vingt points de marge à la bourse) les armes utiles.

En 1919-20, le comité économique a fait donner 501 cours. Les inscriptions totales ont été de 816 et l'assistance totale de 7,479. L'assistance, on le voit, a été assez nombreuse; mais malheureusement on passe par une ère d'économie à la commission scolaire, et c'est une assistance plus nombreuse encore qu'il faudrait pour assurer une augmentation du subside.

Les cours du comité économique de la Fédération nationale offrent aux employées des diverses catégories l'occasion de vivre une vie plus pleine, plus utile, plus ornée. Que tous ceux qui le peuvent y poussent les femmes et les jeunes filles capables d'en profiter. Le bureau de l'oeuvre est au Monument National.

Louis DUPIRE. Mais il n'y a pas à s'en étonner. Cela est dû à un défaut national. Que de choses nous laissons perdre! Presque tous les soirs se donnent l'hiver des cours gratuits de tous les genres. Qui en profite? Il coule au milieu de nous un fleuve saturé de palettes d'or que bien peu de gens songent à recueillir. Cela tient à un manque d'ambition qui s'explique peut-être en partie par notre climat violent qui brutalise, assomme, et aussi à la facilité relative, en pays neuf, de gagner son

CHRONIQUE D'OTTAWA

L'AVENIR DE NOS FORETS

Une étude de la "Commission de Conservation". — L'Angleterre, le papier et le coton.

Ottawa, 21. — Les gouvernements prennent du temps à s'éveiller à une politique forestière que les circonstances nous imposent bientôt malgré nous. C'est en apprenant ce que les autres pays accomplissent que nous pouvons faire des comparaisons instructives et profiter d'expériences heureuses.

Un article paru dans le Bulletin du Commerce fédéral nous expose l'exemple de la Suède. "Les Suédois ont les plus grandes manufactures d'allumettes du monde et ils fabriquent en grandes quantités la pulpe et le papier. Ils exportent aussi beaucoup de bois. Les forêts étant ainsi une de leurs principales sources de revenus, les Suédois donnent une attention exceptionnelle à leur préservation et ils ont adopté un système effectif et intelligent pour les conserver. Le Dr W.-R. Enright, de Westmount, de retour de Suède, a observé que dans une seule province on a planté douze ou treize fois plus d'arbres que dans tout le Canada. Celui qui veut couper du bois en Suède, doit planter, à mesure, des arbres dans les abattis, parce que la loi l'y oblige. Et comme résultat, la Suède, malgré ses exportations et ses coupes de bois, possède des forêts qui n'ont pas été seulement préservées, mais qui sont en meilleure condition aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a quelques années."

Le bulletin de la Commission de conservation nous expose en regard les méthodes suivies au Canada. Parce que les prix du bois n'étaient pas élevés dans les premiers temps de l'industrie du bois au Canada, les marchands ne pouvaient dans les forêts que les meilleures essences. C'était les seules qui se vendaient assez cher pour couvrir les frais d'exploitation. On croyait aussi que nos ressources forestières étaient inépuisables et l'on ne craignait pas d'employer des méthodes qui les dévastaient. On coupait les plus beaux pins et les plus belles épinettes pour n'employer qu'un billot, le reste demeurant à pourrir dans les taillis. Souvent aussi on rejetait l'arbre entier pour une légère imperfection. Ces opérations ont considérablement réduit notre domaine forestier et lui ont enlevé de la valeur.

Aujourd'hui le prix du bois s'est élevé. On en demande partout. Des maisons se forment de tous côtés avec des capitaux britanniques ou des capitaux étrangers, elles obtiennent de larges concessions, elles réduisent encore chaque année les étendues qui restent couvertes d'arbres. Et l'on commence à s'apercevoir que nous pourrions épuiser nos forêts avant longtemps.

La plupart des forêts accessibles dans l'est du Canada ont été exploitées plusieurs fois de suite. Elles comptent des milliers de milles. Et, dans l'avenir, ces forêts doivent encore suffire à notre consommation. Peut-on compter sur ces étendues exploitées pour nos besoins de l'avenir? Et si oui, quelle sorte de bois avons-nous le droit d'attendre, quelle quantité, et pour quand? La Commission de conservation essaie de répondre à ces questions en se fondant sur les renseignements donnés par les gardiens des forêts. Elle a obtenu la coopération du Service provincial des forêts de Québec et du Nouveau-Brunswick, de nombreuses compagnies de pulpe et de papier, la Abitibi Paper and Paper Company dans l'Ontario, la Laurentide Paper Company et la Rior, don Pulp and Paper Company dans le Québec et la Bathurst Lumber Company dans le Nouveau-Brunswick. La Commission de Conservation a l'intention de faire son enquête dans un nombre de districts considérable, pour arriver à des conclusions générales sur les conditions de développement des forêts déjà rasées par les marchands dans les provinces de l'est.

A l'heure actuelle, la commission a déjà pu rassembler un certain nombre de faits. Les investigations déjà faites démontrent que le pin blanc ne s'est pas reproduit sur les territoires déjà exploités, on ravageait les forêts de feuilles, on ravageait immenses de terre qui étaient couvertes de ces arbres sont aujourd'hui embarrasées de taillis ou si ne trouve presque pas de pin blanc. Le sapin remplace aussi l'épinette, et l'on a remarqué à plusieurs endroits que la prochaine coupe de cette essence ne produirait pas le tiers de la première. Le remplacement se fait dans la proportion de deux à un et souvent de deux à un. Si nous à l'heure actuelle nous ne voulons garder dans nos forêts à l'épinette qui est plus en demande que le sapin, nous serons obligés d'y voir avant longtemps.

Le prochain rapport de la Commission de conservation contiendra

Les cours du comité économique de la Fédération nationale offrent aux employées des diverses catégories l'occasion de vivre une vie plus pleine, plus utile, plus ornée. Que tous ceux qui le peuvent y poussent les femmes et les jeunes filles capables d'en profiter. Le bureau de l'oeuvre est au Monument National.

Louis DUPIRE. pain. Ce sont là des explications qui ne nous excusent pas, car nous devons réagir contre ces conditions et nous les subir.

Les cours du comité économique de la Fédération nationale offrent aux employées des diverses catégories l'occasion de vivre une vie plus pleine, plus utile, plus ornée. Que tous ceux qui le peuvent y poussent les femmes et les jeunes filles capables d'en profiter. Le bureau de l'oeuvre est au Monument National.

Louis DUPIRE. sans doute des faits encore plus intéressants. Un autre ennemi de nos forêts, c'est le feu qui s'allume et qui consume en quelques heures des quantités énormes de bois. De janvier à mai 1919, nos pertes, de ce chef, se sont élevées à \$10,026,419, et de janvier à mai 1920, à \$11,557,944. Nous pouvons dire que notre capital forestier brûle et se consume au taux de 2 millions 1-3 par mois. Aujourd'hui, aux prix actuels du bois, les forêts sont une source de richesses, inépuisables à l'égal des mines. On cherche partout des substituts au bois sains et réussit beaucoup. Les débouchés et les marchés ne manquent pas. Et l'offre est plus considérable que la demande.

CHRONIQUE D'OTTAWA

L'AVENIR DE NOS FORETS

Une étude de la "Commission de Conservation". — L'Angleterre, le papier et le coton.

Ottawa, 21. — Les gouvernements prennent du temps à s'éveiller à une politique forestière que les circonstances nous imposent bientôt malgré nous. C'est en apprenant ce que les autres pays accomplissent que nous pouvons faire des comparaisons instructives et profiter d'expériences heureuses.

Un article paru dans le Bulletin du Commerce fédéral nous expose l'exemple de la Suède. "Les Suédois ont les plus grandes manufactures d'allumettes du monde et ils fabriquent en grandes quantités la pulpe et le papier. Ils exportent aussi beaucoup de bois. Les forêts étant ainsi une de leurs principales sources de revenus, les Suédois donnent une attention exceptionnelle à leur préservation et ils ont adopté un système effectif et intelligent pour les conserver. Le Dr W.-R. Enright, de Westmount, de retour de Suède, a observé que dans une seule province on a planté douze ou treize fois plus d'arbres que dans tout le Canada. Celui qui veut couper du bois en Suède, doit planter, à mesure, des arbres dans les abattis, parce que la loi l'y oblige. Et comme résultat, la Suède, malgré ses exportations et ses coupes de bois, possède des forêts qui n'ont pas été seulement préservées, mais qui sont en meilleure condition aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a quelques années."

Le bulletin de la Commission de conservation nous expose en regard les méthodes suivies au Canada. Parce que les prix du bois n'étaient pas élevés dans les premiers temps de l'industrie du bois au Canada, les marchands ne pouvaient dans les forêts que les meilleures essences. C'était les seules qui se vendaient assez cher pour couvrir les frais d'exploitation. On croyait aussi que nos ressources forestières étaient inépuisables et l'on ne craignait pas d'employer des méthodes qui les dévastaient. On coupait les plus beaux pins et les plus belles épinettes pour n'employer qu'un billot, le reste demeurant à pourrir dans les taillis. Souvent aussi on rejetait l'arbre entier pour une légère imperfection. Ces opérations ont considérablement réduit notre domaine forestier et lui ont enlevé de la valeur.

Aujourd'hui le prix du bois s'est élevé. On en demande partout. Des maisons se forment de tous côtés avec des capitaux britanniques ou des capitaux étrangers, elles obtiennent de larges concessions, elles réduisent encore chaque année les étendues qui restent couvertes d'arbres. Et l'on commence à s'apercevoir que nous pourrions épuiser nos forêts avant longtemps.

La plupart des forêts accessibles dans l'est du Canada ont été exploitées plusieurs fois de suite. Elles comptent des milliers de milles. Et, dans l'avenir, ces forêts doivent encore suffire à notre consommation. Peut-on compter sur ces étendues exploitées pour nos besoins de l'avenir? Et si oui, quelle sorte de bois avons-nous le droit d'attendre, quelle quantité, et pour quand? La Commission de conservation essaie de répondre à ces questions en se fondant sur les renseignements donnés par les gardiens des forêts. Elle a obtenu la coopération du Service provincial des forêts de Québec et du Nouveau-Brunswick, de nombreuses compagnies de pulpe et de papier, la Abitibi Paper and Paper Company dans l'Ontario, la Laurentide Paper Company et la Rior, don Pulp and Paper Company dans le Québec et la Bathurst Lumber Company dans le Nouveau-Brunswick. La Commission de Conservation a l'intention de faire son enquête dans un nombre de districts considérable, pour arriver à des conclusions générales sur les conditions de développement des forêts déjà rasées par les marchands dans les provinces de l'est.

A l'heure actuelle, la commission a déjà pu rassembler un certain nombre de faits. Les investigations déjà faites démontrent que le pin blanc ne s'est pas reproduit sur les territoires déjà exploités, on ravageait les forêts de feuilles, on ravageait immenses de terre qui étaient couvertes de ces arbres sont aujourd'hui embarrasées de taillis ou si ne trouve presque pas de pin blanc. Le sapin remplace aussi l'épinette, et l'on a remarqué à plusieurs endroits que la prochaine coupe de cette essence ne produirait pas le tiers de la première. Le remplacement se fait dans la proportion de deux à un et souvent de deux à un. Si nous à l'heure actuelle nous ne voulons garder dans nos forêts à l'épinette qui est plus en demande que le sapin, nous serons obligés d'y voir avant longtemps.

Le prochain rapport de la Commission de conservation contiendra

Les cours du comité économique de la Fédération nationale offrent aux employées des diverses catégories l'occasion de vivre une vie plus pleine, plus utile, plus ornée. Que tous ceux qui le peuvent y poussent les femmes et les jeunes filles capables d'en profiter. Le bureau de l'oeuvre est au Monument National.

Louis DUPIRE. vient de souligner dès maintenant, c'est l'attaque de M. Trahan, député libéral, contre M. Crerar, et l'hostilité d'un groupe de libéraux québécois à l'endroit de toute coalition libérale-agricole, tant que M. Crerar sera chef du groupe de l'Ouest. Cela pourrait compliquer la situation, en attendant des prochaines élections générales. On parle de M. Drury à la place de M. Crerar. Cela est du domaine du possible.

Les Arabes, de temps immémorial, ont cultivé le coton sur les rives du Tigre et de l'Euphrate. Ils s'en servaient pour tisser et pour bourrer des coussins et des matelas. Depuis 1917, un expert du service de l'agriculture indien fait des expériences en Mésopotamie afin de découvrir quelle sorte de coton pourra pousser le mieux sur ce territoire. Une délégation de la "British Cotton Growing Association", qui a visité le pays à la fin de l'année dernière, rapporte que le climat est très favorable et que le sol peut produire environ 15 à 20 millions de livres de coton par an sur une étendue de 150,000 à 200,000 acres.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

UN SIÈCLE DE MUSIQUE SACRÉE 1820-1920

Par le R. P. C.-H. Lefebvre, S.J.

De nos jours où — grâce à la pressante initiative du saint et zélé Pie X, endossée par son successeur, — la musique d'église, en proportion de soins dont elle est l'objet, reprend graduellement son véritable caractère, il semble qu'un raccourci, pour estompé qu'il soit, au mouvement musical religieux au siècle précédemment écoulé, — dans les quatre-vingts dernières années surtout, — ne serait pas sans intérêt pour les musiciens, ni peut-être sans profit. Notre attention convergera sur la France et la Belgique, sans négliger, à l'occasion, dans les autres pays, comme l'Allemagne et l'Italie, les faits dignes d'être consignés. A la date prise comme point de départ, la France, subissait encore les contrecoups d'une révolution qui, de parti pris, avait sans discernement fait table rase de toute ancienne institution, si utile fût-elle. Des nombreuses maîtrises où l'on enseignait à fond l'art du chant et la lecture musicale à des milliers d'enfants, pépinières fécondes où s'étaient formés des instrumentistes et même des compositeurs, — il ne restait plus que le souvenir.

C'était, "la grande pitié" au royaume des sons! En vain, Napoléon pour y remédier, fonda-t-il le Conservatoire, largement pourvu d'un personnel grassement rétribué; les résultats ne répondirent pas à l'attente, et vers les 1840, le ministre des Cultes réclama le rétablissement de ces maîtrises.

Lamentable était alors la décadence du chant religieux. Dans la tourmente révolutionnaire, écho de crises morales et religieuses, les traditions grégoriennes, fort affaiblies depuis longtemps, avaient à peu près sombré; du style païen, rien ne restait, rien ne restait chez une génération nouvelle entichée de musique dramatique.

Profitant du désarroi général, celui-ci venait de souligner dès maintenant, c'est l'attaque de M. Trahan, député libéral, contre M. Crerar, et l'hostilité d'un groupe de libéraux québécois à l'endroit de toute coalition libérale-agricole, tant que M. Crerar sera chef du groupe de l'Ouest. Cela pourrait compliquer la situation, en attendant des prochaines élections générales. On parle de M. Drury à la place de M. Crerar. Cela est du domaine du possible.

Les Arabes, de temps immémorial, ont cultivé le coton sur les rives du Tigre et de l'Euphrate. Ils s'en servaient pour tisser et pour bourrer des coussins et des matelas. Depuis 1917, un expert du service de l'agriculture indien fait des expériences en Mésopotamie afin de découvrir quelle sorte de coton pourra pousser le mieux sur ce territoire. Une délégation de la "British Cotton Growing Association", qui a visité le pays à la fin de l'année dernière, rapporte que le climat est très favorable et que le sol peut produire environ 15 à 20 millions de livres de coton par an sur une étendue de 150,000 à 200,000 acres.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

UN SIÈCLE DE MUSIQUE SACRÉE 1820-1920

Par le R. P. C.-H. Lefebvre, S.J.

De nos jours où — grâce à la pressante initiative du saint et zélé Pie X, endossée par son successeur, — la musique d'église, en proportion de soins dont elle est l'objet, reprend graduellement son véritable caractère, il semble qu'un raccourci, pour estompé qu'il soit, au mouvement musical religieux au siècle précédemment écoulé, — dans les quatre-vingts dernières années surtout, — ne serait pas sans intérêt pour les musiciens, ni peut-être sans profit. Notre attention convergera sur la France et la Belgique, sans négliger, à l'occasion, dans les autres pays, comme l'Allemagne et l'Italie, les faits dignes d'être consignés. A la date prise comme point de départ, la France, subissait encore les contrecoups d'une révolution qui, de parti pris, avait sans discernement fait table rase de toute ancienne institution, si utile fût-elle. Des nombreuses maîtrises où l'on enseignait à fond l'art du chant et la lecture musicale à des milliers d'enfants, pépinières fécondes où s'étaient formés des instrumentistes et même des compositeurs, — il ne restait plus que le souvenir.

C'était, "la grande pitié" au royaume des sons! En vain, Napoléon pour y remédier, fonda-t-il le Conservatoire, largement pourvu d'un personnel grassement rétribué; les résultats ne répondirent pas à l'attente, et vers les 1840, le ministre des Cultes réclama le rétablissement de ces maîtrises.

Lamentable était alors la décadence du chant religieux. Dans la tourmente révolutionnaire, écho de crises morales et religieuses, les traditions grégoriennes, fort affaiblies depuis longtemps, avaient à peu près sombré; du style païen, rien ne restait, rien ne restait chez une génération nouvelle entichée de musique dramatique.

Profitant du désarroi général, celui-ci venait de souligner dès maintenant, c'est l'attaque de M. Trahan, député libéral, contre M. Crerar, et l'hostilité d'un groupe de libéraux québécois à l'endroit de toute coalition libérale-agricole, tant que M. Crerar sera chef du groupe de l'Ouest. Cela pourrait compliquer la situation, en attendant des prochaines élections générales. On parle de M. Drury à la place de M. Crerar. Cela est du domaine du possible.

Les Arabes, de temps immémorial, ont cultivé le coton sur les rives du Tigre et de l'Euphrate. Ils s'en servaient pour tisser et pour bourrer des coussins et des matelas. Depuis 1917, un expert du service de l'agriculture indien fait des expériences en Mésopotamie afin de découvrir quelle sorte de coton pourra pousser le mieux sur ce territoire. Une délégation de la "British Cotton Growing Association", qui a visité le pays à la fin de l'année dernière, rapporte que le climat est très favorable et que le sol peut produire environ 15 à 20 millions de livres de coton par an sur une étendue de 150,000 à 200,000 acres.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

L'Angleterre, en s'emparant de ces régions à la faveur de la grande guerre, ne fait que rééditer l'acte de l'Allemagne en 1870, quand elle retenait le bassin de la Sarre à cause des gisements de fer qu'il y avait-là.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

DU FRANÇAIS

M. le directeur, Il y a quelques jours, dans un tramway de la rue Centre, tramway No 928, un conducteur canadien-français s'il vous plaît, affichait publiquement les regards qu'il avait pour sa langue maternelle.

A L'UNION CATHOLIQUE

CONFÉRENCE DE MGR CHOQUETTE SUR L'ASTRONOMIE.

Mgr Choquette a donné une conférence, hier, à l'Union catholique. Il a parlé des merveilles récentes de l'astronomie et de la fructueuse émulation qui anime les grands observatoires.

COURS DE M. JEAN DÉSÉ

LA QUESTION D'ÉGYPTE ET LES AFFAIRES EXTRA-EUROPEENNES.

M. Jean Désé a continué hier soir, au Monument National son cours d'histoire diplomatique.

Après l'achat par le gouvernement anglais des actions du canal de Suez, qui possédait le vice-roi Ismaïl, le condominium anglo-français avait été établi sur le gouvernement du Canal.

En 1882, l'Assemblée égyptienne chercha à paralyser l'œuvre des contrôleurs et prit une attitude hostile à l'égard des étrangers.

Devant les menaces du parti national égyptien, la France et l'Angleterre décidèrent d'envoyer devant Alexandre un nombre égal de bâtiments légers pour surveiller les événements et protéger les intérêts européens compromis.

Les plénipotentiaires se réunirent à Constantinople et signèrent un protocole de désintéressement.

Le 22 novembre, la conférence de Constantinople cherchait une solution diplomatique, l'amiral anglais ouvrait le feu contre les rebelles égyptiens.

Tandis que la Conférence de Constantinople cherchait une solution diplomatique, l'amiral anglais ouvrait le feu contre les rebelles égyptiens.

L'Angleterre débarqua des troupes qui s'emparèrent d'Alexandrie et s'y installèrent. Très habilement, le gouvernement de Londres évita de préciser à quel titre il occupait l'Égypte.

L'Angleterre débarqua des troupes qui s'emparèrent d'Alexandrie et s'y installèrent. Très habilement, le gouvernement de Londres évita de préciser à quel titre il occupait l'Égypte.

Le ministre essaya de réparer la faute qu'il avait commise et demanda aux Chambres un crédit pour organiser une expédition chargée de protéger le canal de Suez contre les entreprises des belligérants anglais et égyptiens.

UN SIÈCLE DE MUSIQUE SACRÉE

(Suite de la 1re page)

En marge d'institutions officielles, grâce à de rares aptitudes pédagogiques, Alexandre Choron obtint d'étonnants résultats dans son entreprise audacieuse l'éducation musicale des masses.

En 1880, parurent les "Mélodies grégoriennes" de Dam Pothier, dont le retentissement et la portée furent considérables.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

connu, l'abbé Van Damme, qui créa l'École de musique sacrée de Malines avec le concours de Lemmens, qu'il avait gagné à cette grande cause.

En 1880, parurent les "Mélodies grégoriennes" de Dam Pothier, dont le retentissement et la portée furent considérables.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

En 1884, dans Arezzo, ville d'Italie, un congrès de musique sacrée fut tenu en mémoire du célèbre Gui d'Arezzo.

M. BONNET À ST-STANISLAS

L'orgue de Saint-Stanislas, un bel instrument de cinquante-six jeux, a été inauguré hier soir.

Le programme comprenait une Toccata de Georges Muffat, un élève de Lulli, qui fut organiste à la cathédrale de Strasbourg.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

De ce dernier maître M. Bonnet a joué le Prélude et la Fugue en ré mineur, qui est pour moi l'une des moins intéressantes.

LA MUSIQUE

CHEZ LES RR. PP. DU T.-S. SACREMENT

A l'occasion de la fête de sainte Cécile, la chorale de la chapelle des RR. PP. du T.-S. Sacrement a chanté la messe solennelle de Cesar Franck.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Une belle cérémonie a marqué hier à l'église Saint-Viateur la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 2 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

Alexandre Dupuis (Établi en 1897) COURTIER EN IMMOBILIERS

AVIS Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission de construire avec fondation sur le numéro 3409, du quartier St-Gabriel.

AVIS Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'élever une bâtisse et installer des réservoirs pour vendre de la gazoline.

AVIS Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'élever une bâtisse et installer des réservoirs pour vendre de la gazoline.

AVIS Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'élever une bâtisse et installer des réservoirs pour vendre de la gazoline.

AVIS Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'élever une bâtisse et installer des réservoirs pour vendre de la gazoline.

AVIS Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'élever une bâtisse et installer des réservoirs pour vendre de la gazoline.

AVIS Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'élever une bâtisse et installer des réservoirs pour vendre de la gazoline.

LA SAINTE-CÉCILE À NOTRE-DAME

M. J.-D. Dussault a donné hier après-midi sa cinquante-quatrième audition sur les grandes orgues de Notre-Dame.

La pièce d'ouverture était la Symphonie No 7 en la, de Widor.

Après le morceau de début, Mlle Adrienne Dussault, violoniste, accompagnée par son père, a joué avec beaucoup d'expression et un sens artistique très heureusement développé.

Après le morceau de début, Mlle Adrienne Dussault, violoniste, accompagnée par son père, a joué avec beaucoup d'expression et un sens artistique très heureusement développé.

Après le morceau de début, Mlle Adrienne Dussault, violoniste, accompagnée par son père, a joué avec beaucoup d'expression et un sens artistique très heureusement développé.

Après le morceau de début, Mlle Adrienne Dussault, violoniste, accompagnée par son père, a joué avec beaucoup d'expression et un sens artistique très heureusement développé.

Après le morceau de début, Mlle Adrienne Dussault, violoniste, accompagnée par son père, a joué avec beaucoup d'expression et un sens artistique très heureusement développé.

Après le morceau de début, Mlle Adrienne Dussault, violoniste, accompagnée par son père, a joué avec beaucoup d'expression et un sens artistique très heureusement développé.

NAISSANCE

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

PÉRIEUX. — A Montréal, le 19 novembre, au 200 rue St-Marguerite, l'épouse de M. Alfred Périoux, née Alfred Lauriault, a eu une fille, baptisée Marie-Élisabeth-Amélie-Jeanette.

Il l'échappe belle

Québec, 22. — (D.N.C.) — Un garçon de six ans a échappé miraculeusement, hier après-midi vers quatre heures, à la mort. Le bambin, nommé Garneau, était à glisser dans la côte Marchand.

Le jeune Garneau ne put retourner son traineau et glissa sous les roues de la lourde voiture.

Des passants se portèrent au secours de l'enfant et appelèrent les docteurs Gilbert et Verge. L'enfant avait une profonde coupure au cuir chevelu. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

D'Annunzio refuse

Fiume, 22. — (S.P.A.) — Gabriel D'Annunzio a déclaré qu'il se refuse absolument à accepter le traité de Rapallo et qu'il continuera à lutter pour que l'Italie ait justice en ce qui concerne la question comparée à Gédéon.

à quarante minutes-lumière seulement de notre terre; l'étoile Alpha, de la constellation du Centaure, qui est la plus rapprochée de nous, se tient à plus de trois années-lumière. Toutefois, il ne faut pas mépriser notre modeste univers solaire, car au soleil est suspendue, grâce à Dieu, toute la vie terrestre, et surtout la plus haute, la plus noble des manifestations de cette vie qui est la pensée humaine, capable de faire hommage au Souverain Créateur des merveilles du grand Univers sans cesse agrandi.

Chasseur blessé

Saint-Théodore d'Acton, 22. — (D.N.C.) — Un jeune chasseur de cette localité, M. Lamotte, a été victime d'une méprise dans les bois environnants ces jours-ci. Étant avec quelques amis, il devança ceux-ci.

La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Debat violent

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

Bologne, Italie, 22. — (S.P.A.) — La première assemblée du nouveau conseil municipal de cette ville a dégénéré en bataille avec le résultat que sept personnes ont été tuées et trente autres blessées.

DECES

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

LOISELLE. — A Montréal, le 20 novembre 1920, à l'âge de 56 ans, 6 mois, est décédée Louise Louise, fille de F. N. Loiseau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant.

YEUX ENFLAMMÉS?

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

Si vos yeux sont enflammés, faibles, fatigués ou chargés de travail; s'ils font mal, si les larmes coulent, si vous avez un sentiment de dessiccation ou de fatigue, procurez-vous un flacon de comprimés Bon-Opto.

CALENDRIER
DEMAIN, MARDI, 23 NOVEMBRE 1920
SAINT CLEMENT
Lever du soleil, 7 heures 16.
Coucher du soleil, 4 heures 18.

— DERNIERE HEURE —
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN
FROID, NEIGE, GRESIL.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 32
Aujourd'hui minimum... 28

LONDRES EST SURPRISE

On trouve étrange les récentes déclarations de Lloyd George, après la série d'attentats commis hier contre les agents britanniques en Irlande. — Le "Times" dit que la réputation de l'Angleterre est ternie. — Une censure.

Londres, 22. (S.P.A.) — La série d'attentats commis hier à Dublin a produit à Londres une sensation comparable à celle qui a suivi la rébellion de Pâques 1916. Le public avait en ces derniers temps accueilli avec plaisir les déclarations de membres du Cabinet à l'effet que leur politique était couronnée de succès en Irlande et que les attentats diminuaient en nombre. Mais aujourd'hui le peuple anglais revient avec étonnement sur les déclarations de Lloyd George, il y a une quinzaine de jours.

DES RENFORTS MILITAIRES.
Londres, 22. (S.P.A.) — Le ministre de la guerre étudie sérieusement l'opportunité de jeter des renforts militaires sur le sol irlandais. Londres attendait avec impatience et crainte ce matin les détails des événements tragiques d'hier à Dublin. Rien que des dépêches laconiques étaient arrivées encore cet après-midi. Le Bureau irlandais local a appris que trois ou quatre personnes ont été tuées à Dublin la nuit dernière et que plusieurs policiers ont été assassinés en d'autres parties de l'Irlande. A huit heures ce matin, un message téléphonique annonçait brièvement que le calme régnait dans Dublin. La majeure des rapports fait croire à l'établissement d'une censure. On dit que les Nationalistes vont demander l'ajournement de la Chambre pour discuter de la situation.

Newry, Irlande, 22. — (S.P.A.) — Le constable en chef Kearney a été tiré et probablement blessé à mort hier soir par des inconnus. La maison de l'ancien sergent de police Curran a été incendiée.
Londres, 22. — (S.P.A.) — Le lord-maire de Dublin a demandé l'aide de la police hier soir. Le vice-roi a permis de dépecher la garde sur les lieux, mais comme il n'y avait pas de réguliers de disponibles dans le moment, un détachement de "Black and Tans" a été choisi pour protéger le lord-maire.

Londres, 22. — (S.P.A.) — On annonce officiellement que les morts d'hier à Dublin se chiffrent à 14, que le nombre des blessés est de six, et celui des prisonniers quatre. Il y a quelques Sinn Féin parmi les blessés. Ces statistiques ne comportent pas les pertes du Parc Groke. Les attaques contre les officiers avaient été si bien combinées que la police et les militaires n'ont pu opérer qu'un très petit nombre d'arrestations parmi les suspects.

Le retour de Constantin sur le trône de Grèce semble certain. — Une entrevue de Leygues et de Lloyd George.
Paris, 22. — La Presse Associée apprend aujourd'hui que le gouvernement français ne s'opposera pas par la violence au retour de l'ex-roi Constantin au trône de Grèce, retour que le ministère des Affaires Étrangères juge à présent inévitable. La politique que M. Leygues va préconiser lors de son entrevue avec M. Lloyd-George consiste, dit-on, à notifier de concert le peuple grec qu'une des conséquences de la restauration de Constantin sera la suppression de tout aide financière et économique à la Grèce. Le gouvernement français anticipe que le plébiscite de dimanche prochain en Grèce va être favorable au monarque exilé et c'est ce qui le porte à modifier son attitude. L'entrevue Leygues-Lloyd-George aura lieu jeudi ou vendredi.

LA FRANCE N'USERA PAS DE VIOLENCE

Le retour de Constantin sur le trône de Grèce semble certain. — Une entrevue de Leygues et de Lloyd George.

Athènes, 22. — (S.P.A.) — Le gouvernement grec remplacé le général Paraskovopoulos par le général Papoulos comme commandant des forces helléniques au front de Smyrne.
Corfou, 22. — (S.P.A.) — La ville d'Achille, qui appartient à l'ancien empereur d'Allemagne, est en train de subir une toilette nouvelle. Des peintres sont à l'oeuvre et on y fait des réparations tout comme si on attendait un hôte. Les approches ont été nettoyées et l'avenue principale dite de la Liberté a repris son ancien nom, c'est-à-dire Avenue Guillaume II. On assure que le premier geste de la reine Sophie, à sa rentrée en Grèce, sera de demander aux alliés la permission de faire venir Guillaume en visite à Corfou.

POUR SAUVER L'ARMENIE

On va proposer que la Ligue des Nations lève une armée.

Genève, 22. — (S.P.A.) — L'ordre du jour au Congrès de la Ligue des Nations inclut une discussion des amendements présentés au rapport du Conseil de la Ligue. Un certain nombre de délégués ont l'intention de proposer que la Ligue demande aux Puissances de lever une armée suffisante pour empêcher la destruction de l'Arménie comme peuple. La Grèce n'a plus aujourd'hui qu'un seul représentant dans la Ligue. Demetrios Cacliamanos, ambassadeur grec à Londres, et M. Rebedy, se sont retirés par suite du changement de régime en Grèce. M. Politis, ancien ministre des Affaires étrangères, reste seul à Genève pour représenter son pays. La protestation de l'Allemagne contre le mode de répartition des mandats parmi les alliés sera lu aujourd'hui probablement et réfutée au comité.

Le cours de M. l'abbé Groulx
"VERS L'EMANCIPATION"
Mercredi soir, à huit heures et quart, salle Saint-Sulpice, M. l'abbé Groulx ouvrira son cours public d'histoire du Canada. Le profes-

LA TEMPÊTE SUR L'OCEAN

LES PAQUEBOTS SONT RETARDÉS PENDANT PLUSIEURS JOURS. — LES PREMIERS ARRIVAGES — RAPPORT DES OFFICIERS — DÉPARTS RETARDÉS — LES BOUËES

Une tempête qui fait rage depuis plusieurs jours sur l'Atlantique cause des retards considérables à tous les navires sur l'océan. Quelques paquebots sont arrivés à New-York samedi avec plusieurs heures de retard. Tous les passagers et les officiers s'accordent à dire que la tempête qu'ils ont essayée est une des plus fortes qui se soit fait sentir sur l'océan. Les paquebots, naufragés contre les vents contraires, n'ont pu faire que quelques nœuds à l'heure. On ne rapporte pas d'accidents cependant si on fait exception pour un passager de la Carmania qui est morte du mal de mer. Les officiers des navires qui viennent d'accoster avouent, bien qu'ils soient habitués à la mer, avoir été ballottés plus qu'à l'ordinaire au cours de la traversée.

Le Victorian, compagnie du Pacifique, après plusieurs jours de retard est arrivé à Québec samedi après-midi. Il était parti de Liverpool le 8 et devait arriver à Québec le 16. Ce paquebot a dû arrêter à Sydney, N.-É., pour y prendre du charbon et de l'eau potable. Cet arrêt l'a retardé de 48 heures. Il portait à son bord 821 passagers, dont 295 de cabines et 526 d'entrepont. Tous sont partis par convois spéciaux pour se rendre dans l'ouest. Le capitaine du navire rapporte que la traversée a été très dure. Il n'y a pas eu d'accidents, à l'exception de quelques chaloupes de sauvetage qui ont été endommagées. Le Victorian partira de Québec mardi après-midi et se dirigera vers Liverpool.

Le reste encore trois autres océaniques qui sont en route pour Montréal. Tous trois appartiennent au Pacifique et sont en retard de plusieurs jours ayant, comme les précédents, eu à lutter contre le vent. Le Metagama est arrivé à Québec ce matin ainsi que le Pretorian qui a accosté quelque temps après le premier. Le Sicilian le dernier sur la liste, est beaucoup plus en arrière. Il était à Pointe-au-Père ce matin. Il n'arrivera pas à Québec avant la nuit prochaine. Les deux premiers seront probablement ici dans le courant de la soirée. Une foule de parents et d'amis des passagers sont en ville depuis quelques jours et attendent l'arrivée prochaine maintenant de ces trois paquebots.

DÉPARTS RETARDÉS

Le Minnedosa, ligne du Pacifique et la Cassandra, ligne Anchor-Donaldson ne sont pas partis samedi matin comme on s'y attendait par suite de retards dans le chargement des marchandises. Tous les passagers se sont rendus à bord pour dix heures samedi matin et les deux navires devaient partir dans le courant de l'après-midi ou de la soirée. Le chargement du Minnedosa n'a finalement été terminé qu'hier matin et c'est alors qu'il a levé l'ancre. Le Cassandra n'est parti qu'aujourd'hui. C'est la première fois dans toute la saison qu'un navire de la Anchor-Donaldson ne part pas à la date fixée. On se souvient que ce paquebot n'est arrivé ici que mercredi dernier ayant été retardé par la tempête. Les passagers ont été traités à bord des deux paquebots comme s'ils avaient été en mer. Tous les passagers sont demeurés à bord depuis samedi à dix heures.

NAVIRE A TERRE

Le South America, cargo de faible tonnage, s'est jeté à la côte ces jours derniers à 12 milles de la Pointe-à-Remouée dans le bas du fleuve. Le Lord Strachona est parti de Québec pour aller lui porter secours et est arrivé à l'endroit de l'échouement samedi. Comme la mer était très houleuse il n'a pu approcher du navire en détresse et des efforts seront faits pour le remettre à flot aujourd'hui si le temps le permet. Comme il n'y a pas de télégraphie sans fil à bord du South America on ne sait pas si les dommages sont considérables. Des postes de télégraphie du voisinage on apprend cependant que l'endroit de l'échouement est très rocheux et que le navire a dû subir des dommages assez considérables.

L'ENLEVEMENT DES BOUËES

C'est aujourd'hui que l'on commence le travail de l'enlèvement des bouées dans le fleuve entre Montréal et Québec. Ce travail sera terminé dans deux ou trois jours. Toutes les bouées seront remplacées par des bouées d'hiver.

LES MARINS CATHOLIQUES

La messe annuelle pour les marins catholiques décedés et pour les bienfaiteurs du club des Marins a été célébrée hier à l'église de Bonsecours. Le R. P. Devine, jésuite, a prononcé le sermon de circonstance.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le Megantic, ligne White Star, parti de Montréal le 13 courant doit

REÇUE OU ACCORDÉE

DANS LA CAUSE DE M. ALFRED MATHIEU CONTRE M. NAPOLEON SEGUIN, QUI SE POURSUIT DEVANT LE JUGE CODERRE, ON A DISCUTE LE SENS DE LA DECISION REÇUE PAR LE JUGE BRUNEAU, SAMEDI.

On a discuté ce matin, devant le juge Coderre, sur la question de savoir si la requête présentée par M. Thibodeau Rinfret, samedi dernier, devant le juge Bruneau, avait été simplement reçue ou accordée. On sait que la cause en contestation d'élection entre M. Alfred Mathieu et M. Napoléon Séguin est pendante devant le juge Coderre depuis le mois de septembre. La marche du procès a été retardée par divers incidents : disparition des documents, motions pour commission rogatoire et motion pour rejet de la défense. Samedi matin, l'avocat de M. Séguin a demandé de s'inscrire en faux contre les exhibits P-1 à P-8 des documents électoraux qui se rapportent à la dernière élection partielle de Ste-Marie. Le juge Bruneau a fait droit à la requête de M. Séguin. Ce matin, les avocats des deux parties en cause se sont présentés devant le juge Coderre puisque ce dernier devait continuer aujourd'hui à entendre les témoins dans l'affaire Séguin. M. J.-P. Lanctôt a expliqué au tribunal que M. Rinfret avait présenté une requête pour s'inscrire en faux contre certains documents publics qui ont été émis lors de l'élection de M. Séguin dans la division Sainte-Marie, tels que la proclamation du lieutenant-gouverneur, le bref d'élection, les bulletins de présentation des deux candidats, quelques autres pièces et le cahier de votation du poll No 5.

M. Lanctôt a d'abord demandé au tribunal la permission de discuter le mérite de la requête qui a été présentée par son adversaire samedi. Il alléguait que le juge Bruneau n'avait pas juridiction pour rendre une décision dans cette cause. Il prétendait que M. Rinfret aurait dû présenter la requête du juge Bruneau parce qu'il connaît seul les documents et les faits qui se rapportent à la cause. M. Lanctôt basait son argumentation sur les articles 476 et 479 de la Loi des élections contestées. M. Rinfret a soutenu l'opinion contraire. Il croit que le juge Coderre n'était pas compétent pour recevoir la requête qui a été présentée samedi au juge Bruneau, mais simplement reçue. Comme les deux parties ne s'entendent pas sur la signification du mot reçue, le juge Coderre a remis la cause à cet après-midi.

DEFAUT DE CONSENTEMENT

Le juge Bruneau a annulé ce matin un mariage qui avait été contracté dans des circonstances anormales. L'époux n'avait pas donné son consentement. Frank Roger, d'Ottawa, était venu passer quelques jours à Montréal. Le 27 septembre, comme il se trouvait dans le son, il a rencontré Lucille Halbert. Roger était complètement ivre. Les deux amis se sont mariés devant le pasteur de l'église St. James. Le lendemain, Frank Roger a été tout surpris d'apprendre de son amie Lucille qu'ils avaient convolé la veille. Le juge a annulé le mariage par défaut de consentement de la part du mari.

LE BREF EST REJETE

Le juge Bruneau a rejeté ce matin la requête qui avait été présentée par M. Léopold Houle en faveur d'Eddy Drainville. Ce dernier prétendait qu'il avait été condamné par le magistrat Mulvena, de Sherbrooke, sans avoir subi de procès.

Semenoff dans une impasse

Tokio, 22. — (S.P.A.) — Le général Semenoff, chef antibolchéviste des forces du territoire situé à l'est du lac Baikal, se voit dans une dangereuse impasse. Il se plaint d'avoir été trahi par les Japonais, qui, à son dire, veulent empêcher la formation d'un Etat-tampon entre la Russie soviétique et la république d'Extrême-Orient. Japonais, Chinois, Bolchévistes et partisans de Semenoff sont continuellement en pourparlers.

LE POSTE DE STE-CUNEGONDE

Un groupe de citoyens s'est réuni, hier, au collège de Sainte-Cunégonde, pour protester contre l'évacuation du vieux poste de police, No 16, ordonnée par M. Gaudet, directeur de la sûreté. La réunion était présidée par M. J. Primeau, président de la section locale de la Saint-Jean-Baptiste ; MM. J.-A. Laduc et J.-H. Béard, députés du comté aux Communes et à la législature ont adressé la parole et proposé une délégation auprès de M. Décaray. La délégation se rendra ces jours-ci auprès de la commission administrative. M. Gaudet a déclaré que le poste était établi à quelques deux cents verges plus loin, et que le quartier jouissait absolument de la même protection.

MINUTES DE LA COMMISSION.

La commission accorde le contrat pour l'installation d'un système de ventilation au garage municipal, à MM. Ross et Craig, au prix de leur soumission, savoir, \$6,600. — Le commissaire Marcell donne avis qu'il proposera l'adoption d'un règlement pour permettre à la commission d'emprunter une somme de \$10,000,000 en anticipation de la perception du revenu pour l'année 1921. — Elle autorise les avocats de la ville à mettre la "Montreal Water and Power" en demeure d'exhausser certaines bornes-fontaines situées dans les anciennes villes de Saint-Henri, Notre-Dame de Grâce et la Côte Saint-Paul, et, au cas où l'indite compagnie négligerait ou refuserait de faire ces travaux après la signification de cette mise en demeure, les avocats présenteront une requête auprès de la commission des services Publiques de Québec, pour la forcer à remédier à l'état de choses dont on se plaint. — Le trésorier de la ville va suspendre la perception de taxes spéciales pour la construction d'égoûts dans les rues Viel, Valmont, Bois-de-Boulogne, DeSalaberry, Le-tellier, de Saint-Réal, Pasteur, Pointe-Carré et Persilliers, à cause des productions intentées, devant la Cour Supérieure pour l'annulation des rôles préparés par la ville au sujet de la construction des égoûts. — La commission autorise l'embauchement de deux nouveaux employés à la bibliothèque municipale, savoir, un commis pour travailler au catalogage des livres, faire de la surveillance, etc. ; un garçon de bureau pour aider à la distribution des livres au public et aider à la surveillance de livres. La commission vote un crédit de \$100 pour réparer le système d'horloges de la bibliothèque. — Les commissaires recommandent au conseil un crédit de \$5,000 soit voté pour l'installation de soupapes de sûreté automatiques pour égoûts, aux endroits où les eaux

L'HÔPITAL DES TUBERCULEUX

LES SOEURS DE LA PROVIDENCE TRANSFORMERONT LE MONT-LASALLE EN UN HOPITAL ANTITUBERCULEUX. — M. DECARY EST SATISFAIT DES NEGOCIATIONS QUI VENNENT DE SE TERMINER. — DIVERS.

La communauté des Soeurs de la Providence est chargée par la ville, de transformer l'ancien monastère des Soeurs des Ecoles Chrétiennes, au Mont-LaSalle, en un hôpital pour les tuberculeux. C'est l'heureuse nouvelle que nous a communiquée, ce matin, M. Décaray. Depuis six mois et au delà, les délibérations se poursuivent et les projets s'élaborent au sujet de l'emploi de cette maison spacieuse, comme un établissement de prévention contre la peste blanche. Toujours les pourparlers et les démarches n'ont pu aboutir à un résultat et il a fallu recourir à une communauté religieuse pour mener le projet à bonne fin. Les négociations finales sont maintenant terminées; la ville s'engage à louer le Mont-LaSalle pour communauté fera les réparations une période assez prolongée, et la nécessaires pour aménager l'hôpital d'une façon convenable. Les commissaires sont satisfaits des conditions de l'octroi; ils subventionneront l'hôpital de manière à lui assurer son existence sur une base solide et durable. Les travaux de réparations doivent commencer incessamment.

LES PENTES DOUCES

Les administrateurs ont décidé de se conformer à la sentence arbitrale au sujet des pentes douces d'Hochelaga et de payer les réclamations des propriétaires riverains, lesquelles s'élèvent à \$154,613.21. Parmi les principales réclamations, on remarque les suivantes: La commission des écoles catholiques de Montréal, \$53,877; Camille Bourdon, \$20,500; Sévère Godin, liquidateur de la compagnie Montreal Land and Improvement, \$16,146.20; Clovis Drouin, \$6,886; Ursicse Sauvageau, \$4,965; Patrick Whelan, \$3,160; Wilbrod Dussault, \$2,442.44; Omer Paiement et Wilfrid Pitre, \$2,500; Joseph Payette, \$2,160; Louis Dussault, \$1,863; Paul Galibert, \$1,848; Joseph Payette et Henri Pèpin, \$1,750; L.-E. Bernard, \$1,430; Sévère Godin et J.-S. McKenney, \$1,350; Joseph Séguin, \$1,190; Wilfrid Bessette, J.-A. Briant, U. Sauvageau, \$1,128; O.-L. Hénault, J.-P. Heffernon, J.-H. Charlet et G. Paré, \$1,125; Alfred Beauvoisin, \$1,100; Alfred Bernier, \$1,078.40; D. Alfred Fortin, \$1,040; Eustache Mailhot, \$1,008.80; Wilfrid Barrière, \$940; Alcide Carmel, \$900; Donat Dion, \$866.70; Damase Séguin, \$825. Les autres montants varient de \$7.50 (honoraires d'avocats), à \$800.

DEUX VIOLENTS INCENDIES ÉCLA- TENT EN MÊME TEMPS

Le Jardin de danse, rue Bleury, flambe comme une boîte d'allumettes. — La manufacture de chocolats "Baines, Limited" est complètement rasée. — Des pertes considérables.

La brigade des incendies a répondu au cours de la matinée, à deux alarmes, sonnées l'une dans le quartier des grands magasins, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Bleury, et l'autre dans la section industrielle d'Hochelaga, à l'angle des rues Forsyth et Moreau. A ce dernier endroit, tous les postes de l'est ont accouru, à la suite d'une deuxième alarme, tant la force de l'incendie menaçait le quartier. C'est la fabrique de chocolat Baines Limited, 356, rue Moreau. Le premier incendie a éclaté au Jardin de danse, en arrière du théâtre Tivoli, rue Bleury, un peu avant midi. Les flammes surgissaient de toutes parts du foyer embrasé, de sorte que l'on craignait pour les édifices voisins. Toute la brigade du centre s'est portée sur les lieux et les pompiers ont lutté ferme pour circonscire l'incendie et l'empêcher de se propager aux maisons environnantes; d'un côté c'est le théâtre Tivoli, et de l'autre la maison de bijouterie Caron. La fumée se répandait en abondance dans la rue Bleury et la rue Sainte-Catherine. On a dû condamner une partie du magasin Amy, section est, tant la fumée y faisait irruption par toutes les issues. Au moment où nous allons sous presse, les pompiers n'ont pas encore maîtrisé les flammes. Nous n'avons pu voir le propriétaire, du Jardin de danse pour faire évaluer les pertes mais elles doivent être considérables. Tout indique que

l'immeuble sera une perle totale. Toutes les maisons du voisinage, à l'exception de quelques petites maisons, sont en pierre, ce qui diminue les dangers d'une conflagration. L'INCENDIE DE L'EST. A midi moins sept, une première alarme appela les pompiers d'Hochelaga à l'angle des rues Moreau et Sainte-Catherine. Une seconde alarme était sonnée vers midi amenant sur les lieux tous les pompiers du district qui venait d'éclater à la manufacture de chocolat, "Baines Limited". Les flammes malgré les efforts des pompiers, ont complètement rasé cette manufacture de quatre étages. Il ne reste plus que les murs calcinés. Fort heureusement cet immeuble est complètement isolé des autres maisons, étant situé : rue Moreau, entre Forsyth et Ontario. Il n'y a donc pas eu de danger de conflagration. Le chef Chevalier a pris le commandement pendant quelques temps, mais il dû partir ensuite pour se rendre à l'autre incendie, rue Sainte-Catherine-Ouest. Les employés de la manufacture ont pu se sauver à temps. Personne n'a été blessé. Les pertes sont considérables. Tout le stock qu'il y avait dans la manufacture a été détruit. A une heure, le feu était sous contrôle, mais il ne restait plus rien de la fabrique.

Padoue, comté de Matane, 22. — (D.N.C.) — Un incendie qui a coûté la vie à neuf personnes vient de jeter notre village dans la consternation. Vers sept heures hier soir, une lampe à gazoline a fait explosion chez M. Alp. Perreault et les flammes se sont propagées avec tant de rapidité que tous ceux qui s'y trouvaient ont péri, à l'exception de M. Perreault, le propriétaire, Mme Perreault et ses cinq enfants en bas âge ont trouvé une mort affreuse dans le terrible brasier, de même que sa sœur, Mme L'Italien, et ses deux petits enfants. On a découvert, ce matin, les restes calcinés des victimes, reconnaissables seulement par les parties de vêtements non entièrement consumées.

NEUF PERTES DE VIE

Varsovie, 22 (S. P. A.) — Les négociations tendant à établir une paix durable entre la Pologne et la Russie soviétique, ont été rompues par cette dernière à Riga, rendez-vous de deux délégations. Cette nouvelle a causé de l'inquiétude ici, sans toutefois ébranler la confiance du gouvernement. On alléguait que la raison du refus du gouvernement russe de continuer les pourparlers de paix est que certaines troupes polonaises ne se sont pas repliées sur la ligne fixée par les préliminaires du traité intervenu entre les Bolcheviki et le gouvernement de Varsovie. On annonce que la Pologne va faire de suite droit aux revendications de la délégation soviétique et que les négociations vont reprendre sans délai. Moscou groupe de fortes armées russes en vue d'écraser les forces irrégulières du général polonais Balakovich, qui ont guerryé tout le temps depuis l'armistice, dans la zone séparant la Pologne de la Russie; d'autres légions bolchevistes balaisent les armées ukrainiennes qui évacuent en désordre l'Ouest et le nord-ouest de la région de Kiev. La frontière du sud-est de la Pologne reçoit tous les jours un flot de réfugiés, tant civils que militaires, qui cherchent protection contre l'avance des armées soviétiques.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-POLONAISES SONT ROMPUES

à circonscire les flammes aux deux seuls magasins Marceau et Woolworth. Vers cinq heures, toutefois, une violente explosion s'est produite à l'intérieur de l'établissement Marceau, ce qui a causé une ouverture dans le mur séparant cet établissement de celui de la Cie Paquet. Les flammes ont pris cette nouvelle direction, causant de sérieux dommages, évalués à quelques centaines de milliers de dollars. Les pertes subies par la Cie Marceau sont évaluées à \$200,000, avec seulement \$40,000 d'assurances. Les pertes de la Woolworth Company s'élèvent à \$50,000. Le stock complet de la Cie Paquet est évalué à plus de deux millions, mais seulement une partie a été consumée. Plusieurs pompiers ont été blessés au cours de l'incendie. Le pompier Lapointe, du poste No 3, a été grièvement brûlé à la figure, et il a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu. Sept autres pompiers ont été moins grièvement blessés et sont demeurés à leurs postes. A huit heures, les pompiers ont pu maîtriser les flammes; il ne reste plus des établissements Marceau et Woolworth que les murs calcinés.

VIOLENT INCENDIE A QUEBEC

Québec, 22. — (S.P.C.) — Quatre magasins du quartier des affaires ont subi des dommages évalués à \$500,000, alors qu'un incendie a détruit de bon heure hier matin l'établissement Marceau et le magasin Woolworth et a gravement endommagé les magasins de la Cie Paquet et de M. J.-B. Laliberté, rue Saint-Joseph. Les flammes ont été découvertes vers trois heures ce matin, alors qu'elles s'échappaient du toit de l'édifice occupé par la Cie Marceau, 155 rue Saint-Joseph. Elles devaient faire rage depuis plusieurs heures déjà, car à l'arrivée des pompiers, elles avaient atteint le quatrième étage et se communiquaient à l'établissement Marceau et à l'établissement de la Cie Woolworth. Au moment où le chef Donnelly, de la brigade des incendies, arrivait sur les lieux, l'alarme générale a été sonnée, appelant sur le théâtre du sinistre tous les pompiers de la ville. Les flammes avaient une telle intensité que l'on craint un moment pour l'église Saint-Roch; les pompiers ont travaillé ferme à protéger les édifices voisins; comme la pression d'eau était bonne ils ont réussi

La veuve de MacSweeney vient témoigner

Washington, 22. (S.P.A.) — Mme Muriel MacSweeney, veuve du feu maire de Cork, témoignera le 3 ou le 4 décembre prochain, devant le Comité des cent enquêtant sur la question irlandaise. Le comité reprendra les témoignages là où ils avaient été suspendus au jour d'actions de grâces. Mme Mary MacSweeney, sœur de l'ancien maire de Cork, accompagne Mme MacSweeney. Le comité a reçu un câblogramme de la section anglaise de la Women's International League, offrant d'envoyer comme témoins un groupe de femmes membres de la ligue qui récemment ont fait une enquête sur la question irlandaise.

Feu l'abbé Prudent Léonard-Théberge

Sherbrooke, 22 (D. N. C.) — Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. l'abbé Prudent Léonard-Théberge, curé à Saint-Fortunat, comté de Wolfe, depuis de nombreuses années.

classiques au collège de Lévis et fut ordonné prêtre, le 15 septembre 1889. Il fut attaché à la paroisse de Saint-Edmond, à Coaticook, comté de Wolfe, en 1890, l'évêque le nomma curé de Saint-Adrien de Hamet; quelques années plus tard il devint curé de Saint-Fortunat.

Deux journaux qui changent de mains

Baltimore, 22. — (S.P.A.) — Le "Star" et l'"American" de Baltimore, deux journaux fondés de vieille date, vont, à partir du premier décembre, devenir la propriété de Frank A. Munsey, qui possède déjà un grand nombre de journaux, en particulier le "New-York Sun".

H. E. BOURASSA INGENIEUR MECANICIEN Réparations générales d'automobiles. Spécialité : Pièces de rechange, roues d'agrégation et rectification des cylindres.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

J. Albert La Rue ARCHITECTE 74 St-Jacques Tel. M. 1647.

ANATOLE VANIER GUY VANIER VANIER & VANIER AVOCATS Tel. Main 2632. 97 rue Saint-Jacques.

Dr MASSICOTTE Chirurgien-Dentiste 709 RUE SAINT-HUBERT 2 portes au nord de Sherbrooke

ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc. 14.0 Blvd St-Laurent

BANQUE D'ÉPARGNE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Dr PAUL PREVOST Chirurgien-Dentiste 227 RUE CHAMBORD Montréal.

Atlas Assurance Company Limited Commercial Plate Glass Assurance Company La Cie CERAMO-VITRAIL Inc.

CHIROPODISTE Maladies des pieds Traitement spécial des cors, durillons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive.

Dr EUGENE SEERS CHIRURGIEN-DENTISTE 422, rue Sainte-Catherine, Est, (Angle Saint-Christophe) Montréal.

NORMANDIN & DESROSIERS Courtiers en Assurances 222 RUE SAINT-JACQUES

BEAUJOUIN LIMITEE Achat de créances et collections 714 RUE ST-JACQUES

Dr. Joseph Schiller Maladies des femmes et des enfants 620 RUE ADAM MONTREAL.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE AVOCATS 80 rue St-Jacques

P. A. GAGNON COMPTABLES 111, rue Notre-Dame, Montréal.

E. H. HEBIN Syndic autorisé de la Loi de Faillite 180 rue St-Jacques, ch. 303.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE AVOCATS 80 rue St-Jacques

CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintainer & Fils Inc

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC A. Dérome & Co 20 NOTRE-DAME EST Tel. M. 4679.

Pariseau, Archambault & Brochési AVOCATS Immeuble de la Banque d'Épargne, 190 rue Saint-Jacques

DOCTEURS Dr J.M.E. Prevost 460 ST-DENIS

CHS. ARCHAMBAULT NOTAIRE Nouvelle adresse : 755 MONT-ROYAL EST

MAURICE DUGAS, L.L.L. 189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40

COURTIERS EN IMMEUBLES A. JETTE ET CIE, courtiers en immobilier

J.-L. ISIDORE DUCHARME Successeur de Bouchamp et Ducharme

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. 215, rue Saint-Jacques

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires 40, rue Saint-Denis, Montréal

HORACE H. LIPPE NOTAIRE 50 ST-JACQUES, Main 3228.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL AVOCATS L.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J.-M. Nanté, B.C.L.

Dr R. TESSIER Médecin de l'Ordre de Léopold II de Belgique, médecin des hôpitaux militaires

PROFESSEURS Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais.

ROLAND MAILLET AVOCAT ET PROCUREUR 102 RUE ST-DENIS, Tel. Est 893.

Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A. Chirurgien-dentiste Chef du service médico-dentaire à l'Hôpital Ste-Justine

RENE SAVOIE, I.C. et I.E. Bachelier en arts et lettres, professeur au collège Sainte-Marie

JEAN C. MARTINEAU L.L.L. AVOCAT 71A rue St-Jacques, Main 7620.

Dr G. H. KENT Dentiste Directeur du service dentaire des hôpitaux St-Jean-de-Dieu et Verdun.

INSTITUT LA ROCHE, Engr. LETTRES ET SCIENCES Préparation au cours classique, brevets, brevets de service civil.

PAGER & CLOUTIER AVOCAT Immeuble Power, 83 ouest, Craig, Tel. Main 5598.

Dr Moras Manseau CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.

Leblond de Brumath 259 EST, RUE ONTARIO, professeur de l'Université de France et de l'Université Laval

Théodule Rheaume, C. F. AVOCAT 22 Notre-Dame Est, Montréal.

Dr Moras Manseau CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.

L'AGENCE PROVINCIALE achète, collecte comptes au pourcentage, ville ou campagne, tels que billets, salaires, loyers, comptes de toutes sortes.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS 39 RUE ST-JACQUES

Dr Moras Manseau CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.

DRAPÉAU & RACINE Receptions de tous genres, Spécialité : Administration de propriétés, Edifices, Crédit Foncier, 25 rue Saint-Jacques.

Théodule Rheaume, C. F. AVOCAT 22 Notre-Dame Est, Montréal.

Dr Moras Manseau CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.

SERRURIERS E. TELLIER, serrurier-ouvrier, 200 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS 39 RUE ST-JACQUES

Dr Moras Manseau CHIRURGIEN-DENTISTE Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.

DRAPÉAU & RACINE Receptions de tous genres, Spécialité : Administration de propriétés, Edifices, Crédit Foncier, 25 rue Saint-Jacques.

CHOSSES MUNICIPALES

M. DÉCARY NE DÉMORD PAS

LE BRASSARD SERA PORTE PAR LES POLICIERS EN SERVICE. — UN BOUTON AU LIEU D'UNE BOUCLE. — LES AGENTS SE PRONONCERONT DEFINITIVEMENT VENDREDI. — LA SANTE DES CITOYENS.

Les policiers porteront le brassard durant les heures de travail, telle est la décision de M. Décaré approuvée par les délégués de l'union des policiers. Le président de la commission en est arrivé à ses fins, après une entrevue avec le conseil exclusif des agents, samedi.

Dorénavant, le brassard sera attaché à la manche de l'uniforme par un bouton, au lieu d'une boucle comme actuellement. Advenant la résistance d'un prisonnier, si ce dernier s'accroche au brassard afin d'immobiliser le bras du policier, le brassard cédera d'un seul coup, enlevant ainsi un désavantage apparent à l'arrestation d'un prisonnier.

Les policiers discuteront ce changement et la décision de M. Décaré, vendredi soir, au cours d'une assemblée de l'union.

Immédiatement après l'entrevue, l'ordre donné de ne plus porter de brassard le 21 novembre a été rescindé; et le sergent Bouchard a convoqué une séance spéciale pour vendredi afin de faire approuver son attitude par les membres du syndicat.

M. Gaudet, directeur de la sûreté, a constaté, au cours d'une tournée, hier soir, que tous les policiers étaient à leur poste, portant le brassard.

Les délégués ont prétendu en outre que le brassard nuirait à l'efficacité du service, en ce sens que les agents sont toujours en devoir et qu'il arrive fréquemment que même, n'étant pas en service, ils doivent intervenir pour maintenir la paix. Il arrivera alors que le public distinguera les policiers en service, de ceux qui ne le sont pas, et ceux-ci, quand ils voudront intervenir, se feront dire de ne pas faire de zèle intempestif. Le résultat de ces rebuffades sera que les policiers n'essayeront pas de maintenir la paix quand ils ne devront pas porter le brassard.

M. Décaré n'a pas reconnu ces raisons: il a insisté sur la mesure de discipline, manifestée par le port du brassard; et les représentants de l'union ont accepté ce point de vue, en laissant aux administrations la pleine responsabilité de leurs actes.

LA BONNE SANTE DES CITOYENS.

Les conditions sanitaires du mois dernier, déclara le docteur Boucher, "ont été telles que le nombre des décès enregistrés au cours du mois dernier a été moindre qu'en aucune période correspondante depuis 1913, l'année avant la guerre. Et ceci, sans considérer le fait que la population de la ville a augmenté peut-être de douze pour cent depuis les sept dernières années."

"Selon le chef des statistiques de notre service, la population de Montréal en 1919 était l'environ 670,000. Et la population actuelle à 700,000, on arrive à peu près au chiffre exact."

Les statistiques données par le directeur du Service de Santé indiquent 127 décès au cours de la semaine dernière, et une moyenne de décès pour le mois précédent de 145 par semaine. Si la ville était ainsi favorisée durant tout l'année, a ajouté le docteur, nous aurions 7,520 décès par année, ou un taux de mortalité d'environ un décès par chaque cent personnes."

Il n'y a peut-être pas de meilleur baromètre pour juger de l'état de santé de notre population que le nombre de garde-malades employés. Or, dans le moment, 150 sur les 550 garde-malades enregistrés comme membres de l'Association Canadienne des Garde-Malades sont inoccupés.

Les statistiques détaillées données par le docteur Boucher au sujet des décès sont comme suit: Semaine finissant 1920 1919 le 23 octobre. . . . . 134 172 le 30 octobre. . . . . 177 154 le 6 novembre. . . . . 144 168 le 13 novembre. . . . . 127 146 Total. . . . . 582 640

Les décès d'enfants âgés de moins de cinq ans, au cours de la période ci-dessus, sont, cette année, de 193, contre 202 l'an dernier.

Les décès survenus à la suite d'accidents pour le mois finissant le 15 novembre sont, cette année, de 19, contre 31, en 1919.

Durant la quinzaine finissant le 15 novembre, la moyenne des décès au cours de la période de sept années depuis 1913, a été de 315. Le taux le plus élevé a été atteint en 1918, au cours de l'épidémie d'influenza, alors que 562 décès ont été enregistrés durant la quinzaine; le taux le plus bas, à l'exclusion de cette année, qui est de 271, a été atteint en 1915, alors qu'on a enregistré 293 décès.

Innovation au train de nuit, Montréal-Québec

A partir du 28 novembre, les personnes qui vont de Montréal à Québec, par le Pacifique Canadien pourront prendre le train soit à la gare Windsor, soit à la gare Vigier. Jusqu'à présent le service avait été confié à la gare Vigier. Les wagons-lits seront prêts à être occupés aux deux gares à 9 h. 30 p.m. Ce service sera effectué tous les jours, le wagon ordinaire et les wagons-lits partiront de la gare Windsor à 11 h. 20 p.m. et seront réunis, au Mile-End au train qui partira de la gare Vigier à 11 h. 45 p.m. La section de la gare Windsor arrivera à Westmount et à Montréal-Ouest.

Dans l'autre direction, le train qui quitte Montréal à 11 h. 45 p.m. sera divisé en arrivant au Mile-End, le wagon ordinaire et les wagons-lits à destination de la gare Windsor y arrivant à 7 h. 05 a.m. et les autres à destination de la gare Vigier y arrivant à 6 h. 30 a.m. (Tric.)

FAITS DIVERS

AUTO FRAPPÉE PAR UN TRAIN

LE RAPIDE "FRONTENAC" DU PACIFIQUE CANADIEN, VIENT EN COLLISION AVEC UNE AUTOMOBILE, AUX TROIS-RIVIÈRES. — DEUX MORTS, TROIS BLESSÉS. — AUTRE ACCIDENT. — UN INCENDIE.

Le "Frontenac", train de la compagnie du Pacifique Canadien, laissant la gare Windsor, à 9 h. 45, pour arriver à Québec à 3 h. 25, a frappé, quelques milles avant de se rendre à Louiseville, vers midi, dimanche, une automobile portant cinq voyageurs, tous des Montréalais. Deux sont morts, deux autres n'ont pas encore repris connaissance, et le cinquième s'en est tiré avec une légère blessure. L'automobile se rendait aux Trois-Rivières, et allait franchir un passage à niveau que cache une maison située tout près de la ligne du chemin de fer. Le chauffeur ne voyait pas le train arriver à toute vitesse. Prise par le milieu sur la locomotive, l'auto a été mise en pièces. Deux des occupants ont roulé sous les débris, tandis que les trois qui se trouvaient sur le siège d'arrière ont été projetés au loin. Le train a arrêté et les victimes, placées dans le wagon à marchandises, ont été transportées aux Trois-Rivières où l'ambulance de l'hôpital Bourgeois les attendait à la gare. Le Dr Renaud a pris soin des blessés, et les deux morts ont été transportés à la morgue. Voici les noms et adresses des victimes: Gustave Connolly, 37 ans, 403, Saint-Hubert, chauffeur de l'auto, tué instantanément; Ernest Dumouchel, 29 ans, 201, Berri, mort sur le train en se rendant aux Trois-Rivières; Roméo Vien, 19 ans, 391, Visitation, qui s'est fait fracturer les deux cuisses; Sylvio Vidal, 21 ans, 224, Saint-Hubert, qui s'est fait casser le nez, des dents, et qui a reçu des blessures à la tête et au corps; Emile Bleau, 20 ans, 370, Wolfe, qui s'est fait blesser légèrement à la tête, et qui a pu retourner à Montréal le soir même, par le train de 9 h. 30, accompagné de l'agent de police Louis Dusseault, des Trois-Rivières.

À son arrivée à Montréal, Emile Bleau a raconté l'accident. C'est par lui qu'on a pu savoir les noms de ses compagnons, dont il ignorait le sort jusqu'à son arrivée à Montréal. Le bureau des délégués s'est occupé de faire avvertir les familles des victimes. Le Dr Lambert, coroner du district, tiendra une enquête.

INCENDIE A SAINT-JEAN. Samedi après-midi, le feu a pris dans les bureaux d'expédition de la "Singer Sewing Machine Co.", à Saint-Jean, Qué. Cette construction, séparée de toutes les autres, contenait des matières propres à activer les flammes, telles que des rognures de bois, du papier et du bois d'emballage. Les pertes peuvent s'élever à \$1,000. L'incendie a été éteint par les appareils de la compagnie, et les pompiers de la ville de Saint-Jean n'ont pas été appelés.

UNE EFFRACTION. L'agent de police Breaull, des quartiers-généraux, a trouvé, vers six heures et demie, hier soir, la porte de la pharmacie Lyman, Knox, Co., 110, Saint-Paul, grande ouverte. La porte qu'on pensait labour avoir été ouverte, était intacte et avait été ouverte par l'intérieur. Cette porte est en bois et très épaisse. Une barre de bois placée en biais la ferme par l'intérieur, et on l'avait enlevée sans rien briser. On n'a pu voir aucune trace des voleurs, car absolument rien n'avait été déplacé. On croit qu'on est entré dans la pharmacie par le puits de lumière qui donne sur le toit.

BLESSE PAR UNE AUTO. Myers Zion, 25 ans, 1331, avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'est fait blesser gravement, hier soir vers 8 h. 50, angle Duluth et Saint-Laurent. Une automobile mal dirigée l'a écrasé contre un mur. Il souffre de plusieurs contusions internes et d'une blessure considérable à l'œil gauche. Le chauffeur de l'auto, Wilfrid Bazinet, 34 ans, 59, Ste-Catharine, a été arrêté et on l'accuse de trois choses: d'avoir conduit une auto alors qu'il était en boisson, sans permis de chauffeur, et d'avoir blesé quelqu'un. Le chauffeur s'est lui-même blessé au genou, et après avoir été soigné à l'hôpital Notre-Dame, il a été conduit aux quartiers-généraux. Myers Zion a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où les médecins ont jugé son état très grave.

Audition d'élèves Samedi après-midi, avait lieu au Monument National, une audition des élèves de Mlle Idola Saint-Jean, professeur d'élocution française, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. Athanasie David, secrétaire provincial, présidait. M. J. B. Lagacé représentait la Société Saint-Jean-Baptiste. M. de Villeneuve, consul de France, était présent.

La retraite à l'archevêché La retraite annuelle des prêtres de l'archevêché est commencée hier soir et se terminera samedi prochain.

Durant cette semaine, le public est invité à ne se présenter au bureau de l'archevêché, que dans les cas de nécessité absolue.

Les représentations de folk-lore La Société de folk-lore d'Amérique désire informer ses nombreux amis qu'elle n'a plus aucun billet à vendre pour la Veillée de la Sainte-Catherine, jeudi prochain, au Monument National. Cependant, pour répondre à de pressantes sollicitations, elle fera donner une deuxième représentation de cette veillée, le 2 décembre prochain. Les billets sont maintenant en dépôt chez Archambault et à la librairie Granger. (Communiqué.)

M. M. C. CROWLEY, de Los Angeles, qui déclare que le Tanlac lui a complètement rendu la santé, après qu'elle eut tout essayé, sans résultat, même un changement de climat.



"Je m'en vins à Los Angeles, dans l'espoir d'y retrouver la santé, mais même le climat merveilleux de ce pays n'a pu rien y faire, jusqu'au jour où je pris du Tanlac," déclarait l'autre jour Madame M. C. Crowley, domiciliée au No 1041 de la rue South Hill, Los Angeles, en Californie.

"J'étais si faible, si épuisée, que je pouvais à peine rôder. Les aliments que je prenais suralimentaient mon estomac, et il s'y formait aussi des gaz, ce qui me faisait souffrir terriblement après chaque repas. Il y avait aussi une telle pression dans mon estomac que j'avais peine à respirer. Je n'avais plus d'appétit, et j'étais si nerveuse que le moindre bruit me faisait sursauter, et que je ne savais pas ce que c'était qu'une bonne nuit de sommeil."

"J'essayai la diète pendant plus de deux ans, mais sans résultat, car mon état continua de s'empirer, et je perdis vingt-quatre livres. "Aucun des différents traitements que j'essayai ne me fit le moindre bien, et j'en vins finalement à la conclusion que je ne reviendrais jamais à la santé."

"Je sais par expérience que le Tanlac est un bon médicament, car aussitôt que j'eusse commencé à en prendre, mon état commença à s'améliorer. La manière dont j'ai repris mes forces et mon poids n'est rien moins que merveilleuse, et je me sens une tout autre femme."

"J'ai maintenant un bon appétit, et mes nerfs sont dans un tel état que je puis maintenant dormir profondément toute la nuit. Je ne souffre plus d'acidité dans l'estomac, il ne se forme plus de gaz après mes repas, de fait, depuis que j'ai pris du Tanlac, tous mes maux sont disparus."

"Je suis si reconnaissante de l'amélioration de ma santé, que je suis heureuse de l'occasion qui m'est offerte de recommander le Tanlac au monde entier."

Le Tanlac est en vente à Montréal, dans les pharmacies du Dr Leclerc, dans les pharmacies du Dr Quéneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lacroix, pharmaciens, et aux Liggett's, Rexal chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien; à Longueuil, chez M. J.-A. Huot, et à Saint-Eustache, chez M. Ernest Lahale, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

DES RENSEIGNEMENTS SUR QUEBEC

Québec, 22.—M. O.-H. Côté, commissaire des industries de Québec, vient de publier les statistiques suivantes: "Notre ville couvre présentement 5,280 acres de terrain, ses rues ont une longueur totale de 86,5 milles et des trottoirs en ciment sur une longueur de trente-cinq milles. Ses tuyaux d'aqueduc ont une longueur de 128 milles, il y a 14,5 milles de rues en asphalte et 40 milles en macadam. Les tuyaux d'égout ont une longueur de 90 milles. Québec possède à l'heure qu'il est, 22,496 maisons, 46 banques et succursales, 42 églises, 19 hôpitaux, 9 parcs publics, 66 écoles, 19 écoles privées et collèges commerciaux, 17 hôtels, 9 théâtres, 5 journaux quotidiens.

Le nombre des élèves qui fréquentent cette année, les écoles, est de 18,381. La force constabulaire compte 131 membres et la brigade de feu en compte 174. Il y a à Québec 450 établissements industriels qui en temps normal emploient 14,500 ouvriers.

La valeur totale de la propriété taxable est de \$104,434,895. Le total des impôts de \$14,265,534.12 et la dette de la cité est présentelement de \$15,164,177. De 1901 à 1920, la population de la ville a monté de 68,856 à 116,859, chiffre de la population actuelle. En 1911, elle était de 78,710. L'espace de vingt ans, la population de Québec a donc augmenté de 48,000, une moyenne de 2,40 par année.

CREPE GEORG E T T E, dans un grand choix de nuances, ainsi que noir et blanc. Texture ferme. Très demandé pour robes de toilette, etc. Largeur de 40 pouces. Valeur de 2.98 la verge, réduit à 2.29

VELOURS CORDUROY, dans une grande variété de nuances. Très employé pour robes, jupes et vêtements d'enfants. Largeur de 27 pouces. Prix spécial, 1.49

SOIE PAILLETTE noire jais, fini brillant. Largeur de 36 pouces. Prix spécial, la verge. . . . . 2.69

SOIE TAFFETAS noire, fini chiffon, texture ferme. Très appropriée pour robes de ville. Largeur de 38 pouces. Valeur réelle de 3.98 la verge. Pour le 3.29

SOIE DUCHESSE tout soie et ne se coupant pas; dans les nuances de bleu-marine, négre, taupe et noir. Largeur de 36 pouces. Prix spécial, la verge. . . . . 3.98

SOIE DUCHESSE dans les teintes de castor, bleu-marine, tête de nègre et noir. Très appropriée pour robes de toilette. Largeur de 40 pouces. Valeur régulière de 10.00 la verge. Pour le prix spécial de. . . . . 8.50

SOIE CHARMÉUSE dans les nuances de castor, bleu-marine, tête de nègre et noir. Très appropriée pour robes de toilette. Largeur de 40 pouces. Valeur régulière de 10.00 la verge. Pour le prix spécial de. . . . . 8.50

AU BON MARCHÉ

Occasions Extraordinaires pour Mardi au Rayon de la Soierie

TRICOLETTE DE SOIE dans les nuances de : castor, vieux bleu, marine, acier, vieux rose, noir et blanc. Tissu tout soie et pesant. Fabrication française. Largeur de 44 pouces. Valeur de 12.75 la verge, réduit à . . . . . 9.95

JERSEY DE SOIE de fantaisie, dans les nuances de : castor, marine, vieux rose, vieux bleu et noir, avec dessins ajourés de même nuance. Valeur actuelle de 9.95 la verge, 7.75 réduit à . . . . .

SOIE DUCHESSE dans les teintes de castor, bleu-marine, tête de nègre et noir. Très appropriée pour robes de toilette. Largeur de 40 pouces. Valeur régulière de 10.00 la verge. Pour le prix spécial de. . . . . 8.50

SOIE DUCHESSE tout soie et ne se coupant pas; dans les nuances de bleu-marine, négre, taupe et noir. Largeur de 36 pouces. Prix spécial, la verge. . . . . 4.98



SOIE DUCHESSE tout soie et ne se coupant pas; dans les nuances de bleu-marine, négre, taupe et noir. Largeur de 36 pouces. Prix spécial, la verge. . . . . 3.98

SOIE TAFFETAS noire, fini chiffon, texture ferme. Très appropriée pour robes de ville. Largeur de 38 pouces. Valeur réelle de 3.98 la verge. Pour le 3.29

SOIE PAILLETTE noire jais, fini brillant. Largeur de 36 pouces. Prix spécial, la verge. . . . . 2.69

VELOURS CORDUROY, dans une grande variété de nuances. Très employé pour robes, jupes et vêtements d'enfants. Largeur de 27 pouces. Prix spécial, 1.49

CREPE GEORG E T T E, dans un grand choix de nuances, ainsi que noir et blanc. Texture ferme. Très demandé pour robes de toilette, etc. Largeur de 40 pouces. Valeur de 2.98 la verge, réduit à 2.29

SOIE DUCHESSE tout soie et ne se coupant pas; dans les nuances de bleu-marine, négre, taupe et noir. Largeur de 36 pouces. Prix spécial, la verge. . . . . 3.98

SOIE CHARMÉUSE dans les teintes de castor, bleu-marine, tête de nègre et noir. Très appropriée pour robes de toilette. Largeur de 40 pouces. Valeur régulière de 10.00 la verge. Pour le prix spécial de. . . . . 8.50

SOIE DUCHESSE dans les teintes de castor, bleu-marine, tête de nègre et noir. Très appropriée pour robes de toilette. Largeur de 40 pouces. Valeur régulière de 10.00 la verge. Pour le prix spécial de. . . . . 8.50

WILLIAMS' PINK PILLS Le Fer Nuxaté accroit la force des personnes délicates, nerveuses, épuisées, dans l'intervalle de deux semaines ou plusieurs cas. Plus de 4,000,000 de personnes le prennent annuellement; d'anciens sénateurs et d'anciens représentants au congrès américain, ainsi que des médecins bien connus d'anciens officiers de l'hygiène publique le recommandent fortement. Consultez à son sujet votre médecin ou votre pharmacien. Évitez les contre-façons dangereuses. Pour sang rouge, force et endurance.

PAPA La saucisse au porc frais est excellente — marque S. L. CONTANT Chez votre boucher

LETENDRE Limitée 625 Ste-Catherine Est Angle Montcalm

# AU CERCLE SACERDOTAL

M. L'ABBE EDMOUR HEBERT CONTINUE SES CONFERENCES. — L'ORIGINE DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Voici le texte de la conférence prononcée par M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des Œuvres Sociales, à l'assemblée régulière du Cercle Sacerdotal, tenue la semaine dernière, à la salle Saint-Sulpice. La légitimité de la propriété privée étant établie, il importe d'en rechercher l'origine.

On peut ramener à trois les théories émises sur le droit de propriété privée: la théorie du contrat, la théorie de la loi, la théorie du droit naturel.

(a) Théorie du contrat. — Le droit de propriété privée repose sur un pacte explicite ou implicite consenti par les hommes à un moment donné de l'histoire. Les biens matériels étaient au commencement, de par une loi divine, la propriété commune du genre humain. Mais cette indivision des biens ayant amené des graves inconvénients, les hommes s'entendirent pour y mettre un terme. Ils convinrent librement qu'à l'avenir chacun pourrait posséder en propre. De cette entente naquit le droit de propriété.

(b) Théorie de la loi. — La propriété est une institution du droit positif; elle a pour fondement la loi. Lorsque les hommes se furent réunis en société et eurent constitué pour leur régir un pouvoir, ce pouvoir décréta, dans l'intérêt de tous, la possibilité pour chacun d'arriver à la possession exclusive du sol et des autres richesses et fixa en même temps les conditions dans lesquelles pourraient se faire régulièrement cette appropriation. C'est seulement à partir du moment où cette décision, cette mesure légale, fut prise que commença à exister le droit de propriété privée. «Une propriété particulière», dit Mirabeau dans son fameux discours à l'Assemblée Constituante, est un bien acquis en vertu des lois. «Donc, le droit de propriété a une origine purement humaine. C'est la loi qui le crée et le fonde.

(c) Théorie du droit naturel. — L'origine du droit de propriété remonte à Dieu lui-même. En donnant la vie à l'homme, Dieu n'a pu se dispenser de lui donner tous les droits nécessaires pour se conserver, se développer, atteindre la fin qu'il lui a assignée et remplir les divers devoirs qu'il lui a imposés. Or, la faculté d'acquiescer ou de posséder est un de ces droits nécessaires. Donc l'homme tient de Dieu lui-même le droit de propriété. Ce droit, l'homme l'apporte en naissant, non en ce sens que tout homme naît propriétaire ou doit nécessairement devenir propriétaire, mais en ce sens que tout homme venant au monde apporte avec lui la faculté d'acquiescer légitimement des biens extérieurs et de les posséder en propre.

Le droit de propriété repose donc sur la volonté du Créateur qui a ordonné toutes choses et résidant dans la nature même de l'homme. Cependant l'attribution effective de tels ou tels objets à tels ou tels hommes peut être basée sur des conventions ou sur des lois humaines, car «Dieu», dit Léon XIII, a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie des hommes et aux institutions des peuples.

Thèse. — La propriété individuelle est de droit naturel. Notions préliminaires. — Il ne s'agit pas ici de la propriété en général mais bien de la propriété individuelle. Le droit de propriété en général, est un droit naturel strict tandis que le droit de propriété individuelle est un droit secondaire.

Le droit naturel strict comprend les principes premiers de la loi naturelle et ses conséquences immédiates; le droit naturel secondaire auquel appartient le droit des gens, *ius gentium*, s'étend seulement aux conséquences éloignées de la loi naturelle. Le droit civil dérive du droit naturel strict non comme une conséquence mais comme une détermination établie par l'autorité civile. Il s'ensuit que le droit naturel strict est entièrement inamovible, le droit civil susceptible de changer suivant les circonstances, le droit des gens au contraire est en partie inamovible et en partie variable suivant que ses règles se trouvent plus ou moins strictement liées avec les principes du droit naturel strict.

La propriété privée appartient, d'après saint Thomas, au droit des gens parce qu'elle est suggérée par la nature non suivant une considération absolue mais suivant une

considération relative, c'est-à-dire par rapport au bien qu'il en résulte pour l'homme. Ce n'est pas une nécessité intrinsèque de la nature humaine qui détermine le droit d'appropriation individuelle, c'est, comme l'explique saint Thomas, une utilité conséquente de cette institution: *secundum utilitatem consequentem*. (S. Thomas, sec. sec. Quæst. 57, art. 3).

Donc le droit de propriété individuelle à la différence du droit de propriété en général n'est pas un principe premier du droit naturel. Le droit de propriété en général est fondé sur la supériorité de l'espèce humaine.

Toutes choses ici-bas sont à l'usage de l'homme parce que toutes reçoivent de lui qu'il les transforme et les soumette à une perfection plus haute, une plus large part du divin. Le principe premier de la propriété, comme l'observe Cajetan, résulte de la coexistence simultanée de ces deux termes: l'homme raisonnable et les autres créatures non-raisonnables. L'usage rationnel des créatures inférieures par l'homme, c'est la propriété, et la faculté de revendiquer cet usage c'est le droit de propriété.

Démonstration: Dieu a créé l'homme pour vivre en société, il lui impose le devoir de subvenir aux diverses nécessités de ses enfants, il le constitue être essentiellement doué d'intelligence et de raison prévoyante. Or, sans le droit de propriété privée, l'homme ne peut vivre en société, ni remplir tous les devoirs que la nature lui impose envers ses enfants; ni utiliser complètement le côté prévoyant de son intelligence. Donc le droit de propriété individuelle est le droit naturel secondaire.

Preuve de la mineure: (a) La propriété privée est nécessaire pour que l'homme puisse vivre en société. La paix, le bon ordre et la prospérité sont nécessaires au maintien de la société. Or sans la propriété privée la paix, le bon ordre, la prospérité ne peuvent exister. Donc, la propriété privée est nécessaire pour que l'homme puisse vivre en société.

(b) La propriété est nécessaire à l'homme pour qu'il puisse remplir un devoir que la nature lui impose envers ses enfants.

L'homme, dit Léon XIII, a non seulement le devoir rigoureux de nourrir et d'entretenir ses enfants, mais encore, comme les enfants reflètent la physionomie de leur père et sont une sorte de prolongement de sa personne, la nature lui inspire de se préoccuper de leur avenir et de leur créer un patrimoine qui les aide à se défendre dans la périlleuse traversée de la vie contre toutes les surprises de la mauvaise fortune. Mais ce patrimoine, pourra-t-il le leur créer sans l'acquisition et la possession de biens permanents et productifs qu'il puisse transmettre par voie d'héritage. Donc puisque la nature a imposé aux pères ce devoir et lui a mis au cœur cette inclination, elle a dû en même temps lui donner le droit de propriété qui seul comme le déclare Léon XIII, «lui permet de remplir complètement l'un et de satisfaire entièrement l'autre».

(c) La propriété est nécessaire pour permettre à l'homme d'utiliser le côté prévoyant de son intelligence. «L'homme, dit Léon XIII, est maître de ses actions et sous la direction de la loi éternelle et sous le gouvernement universel de la Providence divine, il est en quelque sorte à lui-même sa loi et sa providence. L'homme ne doit donc pas se contenter de subvenir à ses besoins présents, il doit en plus prévoir à ses besoins futurs.

Les nécessités de l'homme ont des perpétuels retours; satisfaites aujourd'hui, elles renaissent demain avec de nouvelles exigences. Il a donc fallu pour qu'il pût y faire droit en tout temps que la nature mit à sa disposition un élément stable et permanent capable de lui en fournir perpétuellement les moyens. La permanence du besoin a comme conséquence la permanence de la possession qui seule peut permettre de le satisfaire.

Refutation. — (a) Le droit de propriété ne repose pas sur un contrat passé entre les hommes. Si un pareil pacte avait jamais existé, on en retrouverait trace dans l'histoire. Or, l'histoire est absolument muette sur ce pacte; nul de part, il n'en est fait mention. De ce silence, on peut conclure sans crainte de se tromper que pareille convention n'a jamais existé. Car comment expliquer qu'un pacte qui devait exercer une influence si grande sur les destinées de l'humanité ait passé inaperçu, qu'un événement aussi considérable se soit perdu. Donc, ce prétendu contrat est une affirmation purement gratuite. Au reste, le droit de propriété étant un droit essentiellement stable a besoin de reposer sur une base moins fragile que celle qui lui serait fournie par un simple pacte.

Mardi, le 23 du mois courant il sera célébré à l'hôpital des Incurables, un service pour les membres défunts de l'Association des Dames de Charité. Communiqué.

Fondé sur une pure convention, il serait comme elle à la merci des contractants. Ajoutons qu'une convention de cette nature pourrait tout au plus lier la génération qui a signé l'accord ou celle qui l'a ratifié. La propriété ne serait plus ainsi qu'une institution changeante placée sous la dépendance du bon plaisir des hommes ce qui est absolument contraire à sa vraie nature.

(b) Le droit de propriété individuelle ne repose pas sur une loi humaine. Si la propriété individuelle avait son fondement juridique dans la loi humaine, elle pourrait être régulièrement supprimée par les pouvoirs publics parce que toute loi nouvelle pourrait toujours défaire ce qu'ont établi les lois précédentes. Mais le droit de propriété est antérieur à la société et par conséquent à la loi civile, à la loi humaine. «L'Etat», dit Léon XIII, est postérieur à l'homme et avant qu'il pût le former, l'homme déjà avait reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence». Ce n'est donc pas des lois humaines mais de Dieu que vient le droit de propriété individuelle. Cette théorie qui tend à faire de la loi civile, de la loi humaine, le fondement juridique de la propriété individuelle se rattache au positivisme juridique, c'est-à-dire à ce système, aussi faux que dangereux qui fait de la loi civile le fondement unique et la règle supérieure de toute justice et par là ouvre la voie à tous les arbitrages, à tous les abus, à toutes les injustices. (1)

(a) De ce que le droit de propriété privée résulte de la nature, il ne s'ensuit pas que tout homme doit nécessairement être propriétaire. Certes, il est désirable que le plus grand nombre d'hommes acquiescent à la propriété; la perfection serait même que tout homme eût une propriété. Mais si tout homme a le droit, droit qu'il tient de la nature, de devenir propriétaire, cela ne veut pas dire que tout homme a le droit d'être propriétaire. Le droit d'acquiescer une propriété est un droit sacré et inaliénable chez tous mais il ne confère pas la propriété par lui-même, il permet seulement d'y accéder légitimement.

(b) Le droit de propriété privé étant un droit naturel, aucune autorité humaine ne peut le supprimer, l'affaiblir ou en gêner l'exercice normal. «Ce n'est pas des lois humaines, dit Léon XIII, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle», l'autorité publique ne peut donc l'abolir. Plus que cela, l'Etat ne peut pas lui porter même une atteinte indirecte; il doit s'interdire tout ce qui serait de nature à amoindrir une institution sur laquelle repose tout l'ordre social. L'Etat agit sagement lorsqu'il porte des lois protectrices ou prescrit des formalités utiles ou prélève sur les revenus la part nécessaire pour assurer les services publics mais il agit contre la justice et l'humanité lorsque sous le nom d'impôt il grève contre nature les biens des particuliers. «Toute ingérence non indispensable de la part de l'autorité publique en matière de propriété est souverainement dangereuse. Il ne faut pas que la part de protection que doit l'Etat dégrever en une onéreuse et gênante tutelle. Léon XIII a eu raison d'écrire que la suppression de la propriété privée amènerait infailliblement la perturbation dans tous les rangs de la société, établirait une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens et ouvrirait la porte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à tous les désordres.»

(1) L'abbé L. Garriguet, régime de la propriété.

## La campagne antivénéérienne

La prochaine conférence du comité de la campagne antivénéérienne aura lieu dans la grande salle de la nouvelle bâtisse médicale de l'Université McGill. Sir Currie, principal de l'université présidera. Les docteurs Desloges et Patch adresseront la parole, après quoi une pellicule cinématographique montrant le traitement des maladies vénériennes sera produite sur l'écran. Les professeurs, les étudiants en médecine de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, ainsi que les professeurs de chirurgie dentaire sont invités.

## Hôpital des Incurables

Mardi, le 23 du mois courant il sera célébré à l'hôpital des Incurables, un service pour les membres défunts de l'Association des Dames de Charité. Communiqué.

## DANS ELGIN-EST

# UN DERNIER COUP DE CANON

M. ARTHUR MEIGHEN PORTE POUR LA DERNIÈRE FOIS LA PAROLE DEVANT LES ÉLECTEURS D'ELGIN-EST AVANT LES ÉLECTIONS QUI ONT LIEU AUJOURD'HUI. — IL DEMANDE DE VOTER SUIVANT LE BON SENS.

Aylmer, 22. — (S. P. C.) — Le dernier coup de canon de la campagne de l'élection partielle d'Elgin-Est a été tiré hier soir, par M. Arthur Meighen. Le vote doit se prendre aujourd'hui. M. Meighen a touché à plusieurs questions et il a eu à soutenir un véritable duel d'éloquence avec un interrupteur. Le premier ministre a parlé en particulier de la question du tarif qui est bien la principale question du jour si l'on en juge par les extraits des discours des candidats libéraux et ceux des fermiers dans ce comté. Au sujet de la question du sucre, M. Meighen prétend qu'on l'a mêlée aux débats durant la campagne, non pour jeter de la lumière sur les faits qui sont connus, mais uniquement pour faire naître des sympathies en faveur de l'opposition et embrouiller la question. Pour ce qui est du problème des soldats, le premier ministre a déclaré que le gouvernement ne l'a pas négligé, loin de là. Pour prouver la sagesse de la conduite du gouvernement il a fait remarquer que 63 pour cent des soldats placés sur des fermes ont remboursé en temps au gouvernement le montant promis par le contrat. Il faut donc croire qu'ils ont réussi. Rares sont les compagnies de prêt d'argent en Amérique qui sont en état de montrer un record de paiement aussi satisfaisant. Si les fermiers incluent dans leur programme la taxe par gradation sur le revenu, celle du gouvernement actuel en est une de plus.

M. Meighen a demandé aux électeurs d'Elgin-Est de voter dans le sens patriotique et de se laisser guider par leur raison, plutôt que par le sentiment ou l'émotion. En réponse à l'adresse de bienvenue présentée par l'Association nationale libérale-conservatrice, il a fait l'éloge de l'homme des champs et des avantages qu'ont les jeunes gens élevés à la campagne sur ceux de la ville. Il a rappelé que des fils de cultivateurs font l'honneur de toutes les professions.

## DES CONJECTURES.

Ottawa, 22. (S.P.C.) — C'est aujourd'hui qu'ont lieu dans les comtés de Elgin-Est et de Yale, les élections partielles fédérales. Les résultats sont attendus avec impatience, surtout celui d'Elgin-Est où depuis 1891, le candidat conservateur a toujours remporté la victoire, bien que très souvent par une faible majorité. En 1917 même le candidat unioniste a été élu par une majorité de 308 voix, et si l'on enlève le vote des soldats cette majorité tombe à

## Manteaux de peluche remis à neuf

Par notre procédé scientifique inoffensif, nous traitons à la vapeur et nettoyez votre manteau de peluche, lui donnant l'apparence d'un neuf.

**\$3.00 et plus**  
**Toilet Laundries**  
Limited  
Tél. Up. 7640  
"Nous teignons à perfection"

## LES VOTANTS SERONT NOMBREUX

Aylmer, Ont., 22. (S.P.C.) — Si le temps se maintient au beau durant toute la journée, on croit que le scrutin d'aujourd'hui sera l'un des plus considérables qui aient été enregistrés ici. Ce qui rend le résultat d'autant plus incertain, c'est que chaque candidat est confiant de remporter la victoire. Quelque soit le vainqueur une grande manifestation aura lieu ce soir.

## L'ELECTION DE YALE.

Vernon, C.A., 22. (S.P.C.) — La campagne électorale dans le comté de Yale s'est terminée samedi soir, par une grande assemblée où pour la dernière fois les candidats en présence ont soumis leur programme devant leurs électeurs. On s'attend à ce qu'environ 15,000 électeurs se rendront aux polls aujourd'hui.

Vancouver, C.A., 22. (S.P.C.) — Le plus grand intérêt a marqué la lutte électorale ce qui se termine aujourd'hui. Les candidats sont confiants de remporter la victoire ce qui rend le résultat plus incertain.

## Pacifique Canadien

Changements dans le service des trains de voyageurs

Les changements ci-dessous dans le service des trains de voyageurs s'effectueront dimanche le 28 novembre:

Montréal — Ste-Agathe — Mont-Laurier

## VERS LE NORD

Le départ du No 437, de Montréal à Labelle, tous les jours, dimanche excepté, effectuera quinze minutes plus tard qu'actuellement, laissant Place Viger à 9.00 a.m. au lieu de 8.45 a.m.

## VERS LE SUD

Le train No 442, de Labelle à Montréal, tous les jours, dimanche excepté, du à Montréal, Place Viger à 9.45 a.m., arrêtera à la Jonction St-Martin pour laisser descendre les voyageurs qui se rendent à Trois-Rivières.

Le No 452, de Mont-Laurier à Montréal, tous les jours, dimanche excepté, arrivant à Place Viger à 6.50 p.m., laissera Mont-Laurier à 12.40 p.m., au lieu de 12.45 p.m., circulant quelques minutes plus à bonne heure que présentement, de Mont-Laurier à Ivry.

Le No 456 de Labelle à Montréal, tous les jours, dimanche excepté, circulera quelques minutes plus tard qu'à présent, de St-Jérôme à Montréal, arrivant à Place Viger à 7.30 p.m. au lieu de 7.20 p.m.

Le No 460, de Mont-Laurier à Montréal, dimanche seulement, sera avancé de cinq minutes, de Ste-Agathe à Montréal, laissant Ste-Agathe à 7.30 p.m. et arrivant à Place Viger à 9.50 p.m.

Le No 458, de Labelle à Montréal, dimanche seulement, sera avancé de cinq minutes, laissant Labelle à 6.10 p.m. et arrivant à Place Viger à 10.15 p.m.

## VERS L'OUEST

Le train No 421, tous les jours, pour Ottawa, quittera Montréal, Place Viger, à 8.05 a.m. au lieu de 8.00 a.m., et arrêtera sur signal à Bordeaux et la jonction St-Martin pour prendre les voyageurs pour St-Augustin et les gares à l'ouest. Les arrêts sur signal à Laval des Rapides et Rosemere sont retranchés.

## VERS L'EST

Le No 426, tous les jours, dimanche excepté, de Staynerville à Montréal, circulera plus tard arrivant à Place Viger à 11.45 a.m.

## VERS LE SUD

Le No 484, tous les jours, samedi et dimanche exceptés, sera avancé de 35 minutes, quittant St-Eustache à 2.10 p.m., arrivant à Montréal, Place Viger, à 3.15 p.m.

## VERS LE NORD

Raccordement le matin, les lundi, mardi, jeudi et samedi, par le train qui quittera Montréal, Place Viger, à 9.00 a.m., au lieu de 8.45 a.m.

Le No 469, tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 5.15 p.m. au lieu de 5.30 p.m., pour arriver à St-Lin à 7.00 p.m.

# QUI EST LA MERE NOEL?

Il y a quelques jours nous avons reçu ce noëlogramme: "J'emmène ma femme chez Goodwin. Le Père Noël."

Nous venons maintenant de recevoir cette lettre:

Fillettes et Garçonnetts,  
a-s Goodwin,  
Montréal.

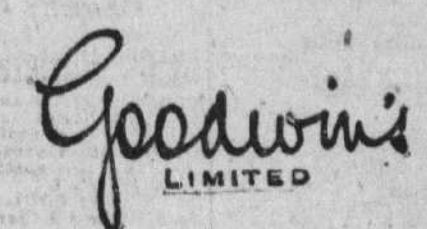
Comme je suis heureux d'être si près de vous! Je vous aurais bien écrit plus tôt, mais nous avons été obligés de nous arrêter au pays des Rokamis.

Le croiriez-vous? Les Rokamis n'ont pas d'alphabet. Ils ne lisent ni n'écrivent. Ils n'ont ni journaux, ni crayons, ni plumes, ni papier. C'est pourquoi je n'ai pu, jusqu'ici, vous envoyer une lettre.

Mais, ô bonheur! voici notre vieille amie, la fée Bienveillance. Bien vite, j'écris ces quelques mots sur un rayon de lune avec un coin d'étoile, car la bonne fée m'a promis de vous les faire parvenir.

AMITIÉS DE LA MÈRE NOËL.

**Meubles, tapis, linoléums, rideaux, draperies, papiers peints, tableaux, gravures — tout ce que renferme notre troisième étage — offerts à prix extraordinairement réduits pendant notre grande vente.**



**Goodwin's LIMITED**

**Académie Royale Canadienne**

La 42ème EXPOSITION DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, Etc., aura lieu à la ART GALLERY, 679-ouest Sherbrooke, du 19 novembre au 18 décembre prochain. Ouverte tous les jours de 10 a.m. à 6 h. p.m. et les lundis et jeudis soirs, de 8 à 10 h. Admission 25 sous. Le lundi et le samedi, de 2 à 6 h. p.m. et le jeudi, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m., ENTREE GRATUITE.

**VERS LE SUD**

Le No 470, tous les jours, dimanche excepté, sera avancé de quelques minutes, de Sainte-Thérèse à Montréal, arrivant à Place Viger à 8.35 a.m. au lieu de 8.40 a.m.

**VERS LE SUD**

Le No 474 quittera St-Lin à 12.30 p.m. au lieu de 1.00 p.m., pour arriver à Ste-Thérèse à 2.10 p.m., faisant raccourci avec les trains arrivant à Montréal, Place Viger, à 3.15 p.m., les lundi, mardi et jeudi et 6.50 p.m. le samedi. (réc.)

Feuilleton du DEVOIR

# LISE

par Victor Féli

16 SUITE

— Si vous saviez, Madame, l'inestimable faveur qu'est pour moi votre affectueux accueil. Je n'ai aucune famille, et que ne donnerais-je pour être vraiment, comme vous avez bien voulu me le dire tout à l'heure, l'un de vos petits-fils!

Tout émue, la vieille dame répondit avec bonté:

— Je vous en prie, considérez-vous ici comme chez vous.

Les yeux au loin, un peu hésitant, avec une émotion contenue, le jeune officier continua:

— Ma mère surtout m'a tant manqué! et non seulement dans mes dures années de petit garçon or-

phelin, mais peut-être davantage dans ma vie d'homme; que d'heures où j'ai désiré passionnément une tendresse maternelle, corrigée, d'ailleurs.

La vieille marquise avait les yeux humides.

— Mon pauvre enfant! dit-elle avec compassion.

Alors, à mi-voix, avec des mots discrets, le jeune homme raconta sa vie isolée, ses regrets d'être ainsi seul au monde, et lorsqu'il avoua, avec simplicité, sûr d'être compris des deux cœurs émus qui l'écoutaient, qu'il évoquait la chère protection de la jeune mère dans les graves circonstances de sa vie, d'un mouvement spontané, l'aëule

et la jeune fille lui tendirent les mains. Il les prit doucement, et, debout, puis se rassit bien vite auprès du siège antique de la bonne grand-mère, heureux, cela se voyait, de contempler là, dans l'ombre douce de la chambre ancienne, ces choses saintes et émouvantes.

Tandis qu'il causait ainsi, lentement, ses yeux parcouraient les détails des beaux meubles antiques, des draperies vieillottes à couleurs passées, des cadres où souriaient, légèrement effacés, des figures de jadis, le prie-Dieu, usé par les longs agenouillements, et, détail ravissant, le berceau où dormait le tout petit... le bébé de Michel, que la grand-mère réclamait sans cesse. Mais toujours ils revenaient, ces yeux émus, vers d'autres yeux, bleus et purs, où passait toute l'âme limpide de Lise.

Maintenant, elle savait, oui, elle savait que là surtout il parlait pour elle, là, dans ce sanctuaire familial, où l'homme d'honneur qu'il était ne pouvait prononcer que des paroles loyales et confier des sentiments que le délicat et le tendre qu'il venait d'apparaître se fût gardé de révéler à d'autres... Un désir très vif de lui faire savoir qu'il avait été compris envahit la jeune

filie, mais il lui parut que tout mot serait en désaccord avec ce que de telles confidences comportaient.

Elle se leva, et alla vers le berceau. Une minute plus tard, le bébé réveillé riait au doux visage penché sur lui. Il tendit ses petits bras en appelant:

— Tante Lillise!

Elle le souleva, si doux, si gai, blond et blanc comme un ange de Fra Angelico, et, sans parler, mais souriante, alla le déposer dans les bras du capitaine.

Lui non plus ne trouva pas les mots nécessaires pour remercier de la touchante réponse, mais il serra contre lui le délicieux petit être et leva sur la jeune fille un regard qui était la meilleure des actions de grâces.

Pendant qu'il baisait avec joie la soie légère des boucles d'or, on frappa à la porte, et la tête d'André apparut dans l'entre-bâillement.

— Lillise, père te demande.

— Merci, j'y vais.

Elle reprit l'enfant des bras de l'officier, senna une femme de chambre à laquelle elle le remit et sortit, suivie de Georges de Lambellec, qui avait remercié encore avec la plus vive gratitude la vieille marquise de son maternel ac-

cueil.

Dès son retour au salon, il fut entouré par tous les frères et sœurs qui se demandaient gaiement ce qu'on allait organiser pour l'après-midi, mais Lise avait disparu et il se dit que toute lumière avait disparu avec elle.

Il ne la revit que le soir, en rentrant d'une longue «romenade dans les environs»; mais, au dîner, lorsqu'il leva les yeux sur elle, quelque chose brilla dans le doux regard bleu, tandis que la vieille marquise lui disait maternellement:

— Mon cher enfant, je suis heureuse de vous retrouver...

Avec une joie profonde, l'isolé put se dire que sa vie s'emplissait d'une aurore de bonheur.

Et lorsqu'ils furent tous à la chapelle, pendant que M. de Saint-Génève récitait gravement la prière du soir, Lise, recueillie, mettait devant Dieu l'âme de son cœur... Elle ne savait, ne comprenait point, sinon qu'il paraissait ne plus lui appartenir, ce cœur innocent... Il s'en allait, s'en allait, lui semblait-il, attiré irrésistiblement vers celui qui priait aussi, ému, à quelques pas d'elle.

Le lendemain, Lise était à peine réveillée qu'Aline faisait irruption

dans sa chambre; avec importance, se rengorgeant, la jeune fille, assise sur le lit de sa sœur, lui disait d'un ton narquois:

— Toi, qui sais tout ici, tu ne sais pas, sûrement, ce que je sais...

— Quoi donc?

— C'est Paul qui me l'a confié.

A ce moment, Jeanne entrait aussi, les yeux gros de sommeil, en disant:

— Crois-tu! Quelle chance a eue Pierre, que M. de Lambellec se soit trouvé là pour le tirer d'affaire!... Il faut qu'il soit riche, tout de même, pour disposer si facilement de dix mille francs! Lise, tu devrais dire à père de penser à lui pour moi. Ce ne serait pas trop tôt de filer d'ici!

Tout en parlant, la jeune fille baillait, s'allongeait dans un fauteuil, repoussait les boucles blondes qui encadraient son visage.

Lise s'était soulevée sur son oreiller, et les yeux agrandis de surprise, écoutait ses sœurs, dans un trouble sans nom.

— Que voulez-vous dire? Que s'est-il passé?

Aline reprit la parole, et expliqua avec volubilité:

— Voilà! Paul avait rencontré l'huissier de Camarés qui venait pour Pierre qu'on poursuivait pour

une dette de dix mille francs, avec, en plus, des tas d'ennuis que cela lui aurait occasionnés. Il a fait des bêtises, inouïes, il paraît. Il pouvait être cassé, chassé de l'armée, et il fallait cet argent tout de suite, on c'était une vraie catastrophe! Je suis étonnée, ma chère, que tu n'aies pas été au courant de tout cela! Enfin, nous étions là, tous, dans la cour, quand Paul a prévenu Pierre, car, enfin, ajouta Aline aigrement, si Paul ne s'en était pas mêlé, Pierre était perdu!

— Oh! dit Jeanne, nonchalamment, Paul n'a rien fait du tout. C'est le capitaine.

Aline se redressa, furieuse, mais Lise demanda faiblement:

— Je t'en prie, continue, Aline!

Très flattée, la jeune fille reprit son récit:

— Donc, nous étions tous fort ennuyés... André surtout avait l'air très humilié, quand M. de Lambellec a demandé gentiment ce que c'était, disant qu'il était un ami de Michel, etc., etc. Alors, nous nous sommes sauvées toutes les trois, mais tu peux bien dire, dès que j'ai revu Paul, je lui ai demandé ce qui s'était passé.

(A suivre)

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), Jos. J. Bonchard, gérant.

COMMERCIAL ET FINANCIER

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LES ARRIVAGES DE FROMAGE, DE BEURRE ET D'ŒUFS DEPUIS LE PREMIER MAI DERNIER. — NOUS RECEVONS DES ŒUFS DES ANTIPODES. — LE MARCHÉ EST TRANQUILLE ET LES EXPORTATIONS SONT FAIBLES.

Les arrivages d'œufs pour la dernière semaine écoulée se totalisent à 19,209 caisses contre 18,776 caisses pour la semaine précédente et 32,887 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Nous commençons à recevoir de ce temps-ci des œufs qui viennent de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ces œufs sont cependant restés sur les marchés de l'ouest du pays. Ce sont tous des œufs stérilisés.

Les arrivages de fromage pour la semaine dernière se totalisent à 25,485 boîtes, soit une diminution de 8,328 boîtes sur la semaine précédente et une augmentation de 4,475 boîtes sur la semaine correspondante de l'an dernier.

Les arrivages de beurre enfin sont, pour la semaine dernière, de 4,462 colis contre 5,712 la semaine précédente et 12,566 pendant la semaine correspondante de l'an dernier.

Le marché du beurre est passablement incertain et les prix semblent avoir une certaine tendance à la baisse.

Sucre d'étable... 26 à 28c. Sirop d'étable... 81.90 à 82.20. Farine-Type... 112.20. Oeufs strictement frais... 85 à 90c.

Beurre — De beurrierie, pasteurisé... 51 1/2 à 53c. De beurrierie, premier choix... 51 à 52 1/2c.

Sucre — Le prix du sucre granulé est maintenant de \$11 à \$13 par 100 livres chez les raffineurs.

Fromage — Bonne qualité... 22-5-16c. Fromage coloré... 23 à 23 1/2c.

Les viandes fumées — Jambons de 8 à 10 livres, 40 sous; de 10 à 15 livres, 38 à 39 sous.

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES. A la vente à l'enchère qui a été tenue vendredi au Board of Trade par la Société Coopérative Agricole de Québec, le total des offres de beurre a été de 465 colis qui ont donné lieu aux ventes suivantes:

Victoriaville, 19. — 200 boîtes de fromage ont été vendues aujourd'hui à raison de 19 cents 1-2 et 19 cents 3-4 la livre.

LA BANQUE DE MONTREAL

LE RAPPORT FINANCIER INDICANT QUE LES OPERATIONS ONT ETE EXCELLENTES POUR LA DERNIERE ANNEE ECOULEE. — L'AUGMENTATION DES DEPOTS D'EPARGNES. — LE RAPPORT DE LA BANQUE DES MARCHANDS.

Le rapport financier de la Banque de Montréal pour l'année fiscale terminée le 30 octobre, communiqué au public samedi, montre que la prospérité de la première institution financière du Canada ne se ralentit pas.

Ce rapport montre que la banque a pu avoir aux besoins grandissants du commerce et de l'industrie du pays. Au cours de l'an écoulé, les prêts ont augmenté de \$60,000,000.

Les dépôts d'épargne continuent à augmenter. Ils sont maintenant de \$322,578,613, soit une augmentation d'environ \$10,000,000.

Les capitaux plus considérables à la disposition de la banque lui ont permis d'élargir le champ de ses activités et d'augmenter ses profits qui, sur cette année de \$4,033,995, contre \$3,314,227 l'an dernier.

Les profits ajoutés à la balance du compte de profits et pertes de l'an dernier et aux primes sur les nouvelles actions mises sur le marché donne un surplus total de \$6,846,850 qui a été divisé comme suit:

Dividendes et bonus... \$2,960,000. Montant de réserve... 2,000,000.

LA BANQUE DES MARCHANDS. L'actif total de cette institution financière, pour les six premiers mois de l'année fiscale, se totalise à \$209,450,448, soit une plus-value de \$10,943,875 si on compare avec l'an dernier.

Compagnies incorporées. Ottawa, 22. — Voici la liste des compagnies qui ont été incorporées au cours de la semaine dernière:

Montreal Preserving Company, Limited, Montréal, capital \$100,000; Bélanger Frères et Cie, Limitée, Hull, Qué., \$100,000; Fur Traders, Limited, Ottawa, \$25,000; S. Rosenhall, Limited, Montréal, \$49,000; Perkins, Ladd Electric, Limited, Montréal, \$75,000; Manufacturer's Trading and Holding Co., Limited, Toronto, \$250,000; St. Lambert Manufacturing Company, Limited, Montréal, \$100,000; Lammer and maase, Limited, Montréal, \$200,000; Baymax Tire and Rubber Company, Limited, Grimsby, Ont., \$150,000; Mattawa Investment Company, Limited, Montréal, \$250,000; Jones Motor Sales, Limited, Ottawa, \$40,000; Engineering Sales and Service Company, Limited, Ottawa, \$50,000.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

LE COMMERCE DU CANADA

NOS EXPORTATIONS SONT PLUS FORTES QU'ELLE ETAIENT ET DEPASSENT NOS IMPORTATIONS EN OCTOBRE DERNIER. — LES IMPORTATIONS SONT CONSIDERABLES. — DES CHIFFRES COMPARATIFS.

On a publié ces jours derniers les chiffres de nos exportations et de nos importations pour le dernier mois écoulé. Pour la première fois depuis le mois de janvier dernier, nos exportations ont été plus fortes que nos importations et la balance du commerce pour le mois d'octobre, qui est de 23 1/2 millions, est en notre faveur.

L'augmentation de nos produits agricoles et animaux, les vivres de toute nature, a fortement contribué à augmenter le chiffre de nos exportations. La valeur de ce chef a plus que doublé si on établit une comparaison avec l'an dernier.

Malgré le taux du change qui nous est défavorable sur la place new-yorkaise, nous avons continué à acheter aux Etats-Unis. C'est pour cela que le chiffre de nos importations est encore considérable.

Table showing export and import statistics for October 1920 and October 1919.

Voici les chiffres comparatifs pour les deux dernières années et pour le mois de septembre 1920:

Table showing comparative statistics for the last six months of 1920 and 1919.

Courier de Montmagny

Montmagny, 2 (S.P.C.) — Jeudi prochain, il y aura un grand euebre au profit de l'Association sportive de Montmagny. Ce euebre aura lieu dans la salle du manège militaire.

Après le R. P. L. Lalonde, l'Association artistique et littéraire de notre ville, nous offre maintenant M. Olivar Asselin, qui parlera de l'agriculture au temps de Virgile.

LE TEMPS

Toronto, 22 (S. P. C.) — La haute pression qui se trouvait sur le nord de l'Ontario, samedi, a augmenté et a gagné le Bas Saint-Laurent. En même temps une pression faible s'est formée et est restée stationnaire sur la partie ouest du bas des Lacs. Il a plu et grêlé dans le Sud de l'Ontario, tandis que dans le Québec et les Provinces maritimes, la température a été au beau et au froid et que le temps a été relativement doux dans l'Ouest.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LA COTE EST PLUS FERME CE MATIN. — LES AFFAIRES SONT PEU ACTIVES. — LE SENTIMENT QUI DOMINE A LA BOURSE. — LA SITUATION A L'HEURE ACTUELLE. — LES AFFAIRES A WALL STREET.

Le marché de Montréal a été tranquille toute l'avant-midi si les cours ont fait preuve de plus de fermeté dans les différents compartiments. Les courtiers commencent à d'ailleurs commencé à se faire sentir au cours de la séance de samedi matin.

Plusieurs autres navires de la même flotte étaient à Montréal: le "Canadian Commander" à Vickers. Il vient d'être lancé: le "Canadian Recruit" chez Fraser-Brace, le "Canadian Rover" qui vient d'être lancé à Collingwood, et le "Canadian Leader", était en construction aux chantiers Vickers à Montréal.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Table of exchange rates for various currencies including London, Paris, and New York.

PLACEMENT DE PREMIER ORDRE

L'OBLIGATION 6 1/2% de la Compagnie de Pulpe et de Pouviers d'Eau du Saguenay, plus brièvement appelée SAGUENAY-PULPE.

remboursable à Montréal ou à New-York. Prix: le pair et l'intérêt couru. Cette Compagnie avait, au 31 décembre 1919, un actif de \$25,107,483; elle gagne cette année dix fois le montant de ses frais obligatoires.

LA FLOTTE MARCHANDE

LES NAVIRES DU GOUVERNEMENT CANADIEN SONT SUR TOUTES LES MERS. — QUARANTE-ET-UN SONT EN SERVICE. — NOUS EN AURONS SOIXANTE L'AN PROCHAIN.

La flotte marchande du Canada comprend actuellement quarante-et-un navires qui sillonnent toutes les mers du monde. Le programme du gouvernement prévoit à la construction de 60 navires en acier. Ce programme sera complété l'année prochaine. Deux nouveaux cargos ont été livrés dernièrement.

Le dernier jour du mois d'octobre dernier, les différents navires de la flotte marchande du Canada étaient aux endroits suivants: Le "Canadian Aviator" était à Londres à décharger sa cargaison; le "Canadian Conqueror" le "Canadian Ranger" le "Canadian Seigneur" étaient à Liverpool prenant un chargement pour le Canada; le "Canada Settler" était à décharger à Manchester; le "Canadian Trapper" était à Cardiff; le "Canadian Volunteer" déchargeait à Glasgow et le "Canadian Voyageur" était à prendre un chargement à Cardiff. Le "Canadian Carrier" était dans le golfe se dirigeant vers Glasgow; le "Canadian Navigator" était sur l'Océan, en route pour Glasgow; le "Canadian Signal" venait d'arriver à Glasgow; le "Canadian Otter" se dirigeait vers Londres; le "Canadian Raider" se dirigeait vers Londres et Cardiff; le "Canadian

Miller" était à prendre un chargement pour Liverpool à Montréal. Le "Canadian Adventurer" était sur l'Océan en route vers Montréal avec un chargement de sulphur qu'il avait pris au Texas; le "Canadian Sower" était à décharger à Québec; le "Canadian Trader" venait de quitter Montréal se dirigeant vers la Havane; le "Canadian Beaver" partait de Sydney, N.E., pour la Barbade et Trinidad; le "Canadian Farmer" était aux environs de Trinidad; le "Canadian Observer" était à décharger sa cargaison à Montréal; le "Canadian Victor" était à Montréal, à prendre un chargement pour l'Amérique du Sud; le "Canadian Planter" était à décharger à Rio-de-Janeiro; le "Canadian Spinner" était à décharger à Buenos-Ayres.

A cette même date le "Canadian Pionier" était à l'est du canal de Suez entre Karachi et Bombay et se dirigeait vers Calcutta, Singapour, les ports hollandais de Batavia et de Sarabaya, dans la presqu'île du Java; le "Canadian Explorer" était à décharger à Melbourne, Australie; le "Canadian Inventor" était sur l'Océan, entre Melbourne et Vancouver.

ACTIF GENERAL

Table showing the general assets of the bank, including capital, reserves, and other funds.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE

Table listing various municipal and provincial bonds for the month of November.

Spéculation Placement

Notre calendrier financier annonçant à l'avance les événements qui se dérouleront dans le cours de décembre, sera bientôt prêt à être distribué.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal. Demandez notre lettre financière.

BANQUE DE MONTREAL Rapport Annuel

Compte rendu des affaires de la banque pour l'année se terminant le 30 octobre 1920.

Table showing the bank's financial performance for the year ending October 30, 1920, including profit and loss.

ETAT GENERAL

Table showing the general state of the bank's assets and liabilities.

ACTIF. Nous avons revu et vérifié la caisse et les garanties de la banque à son siège social, le 30 octobre 1920, et aussi une autre fois tel que requis par l'Acte des banques.

Table showing the active assets of the bank, including cash, deposits, and loans.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE

Table listing various municipal and provincial bonds for the month of November.

Spéculation Placement

Notre calendrier financier annonçant à l'avance les événements qui se dérouleront dans le cours de décembre, sera bientôt prêt à être distribué.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal. Demandez notre lettre financière.

Beausoleil, Limitée

Bons et Obliga. ns 112, rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1415.

AVIS

est par la présente donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie Interprovinciale, Ltée, aura lieu à Montréal, au bureau-chef, chez le notaire Beauregard 97 rue St-Jacques chambre 42 à quatre heures p.m., le 30 novembre 1920.

Une explosion

Québec, 2<sup>e</sup> — (D.N.C.) — A une heure hier midi, une explosion formidable s'est produite à l'entrepôt frigorifique de la "Dominion Fish and Fruit".

SAUCISSE

SAUCISSE — an porc frais seulement. S. L. CONTANT

VILLE DE PARIS - 5% Obligations à lots. BRYANT, ISARD & CO. Agents de Change.

BOURSE DE NEW-YORK. Table of stock market data.

LE TEMPS. Toronto, 22 (S. P. C.) — La haute pression qui se trouvait sur le nord de l'Ontario, samedi, a augmenté et a gagné le Bas Saint-Laurent.

LA FLOTTE MARCHANDE. LES NAVIRES DU GOUVERNEMENT CANADIEN SONT SUR TOUTES LES MERS. — QUARANTE-ET-UN SONT EN SERVICE.

PLACEMENT DE PREMIER ORDRE. L'OBLIGATION 6 1/2% de la Compagnie de Pulpe et de Pouviers d'Eau du Saguenay.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE. Table listing various municipal and provincial bonds for the month of November.

# La Vie Sportive

## LE PROGRAMME DE CE SOIR AU MONUMENT NATIONAL

### Quatre combats de dix rondes seront mis à l'affiche par le club Athlétique Régat. — Brosseau et Silas Green donneront une exhibition de trois rondes.

C'est ce soir qu'a lieu la séance de boxe organisée par le Club Athlétique Régat au Monument National. Les quatre combats de dix rondes seront disputés entre nos boxeurs locaux et des pugilistes américains.

La séance de ce soir fait le sujet de bien des commentaires, car en plus des quatre rencontres, entre boxeurs locaux et étrangers, Eugène Brosseau donnera une exhibition de trois rondes avec le nègre Silas Green, son entraîneur.

Brosseau, s'il faut en croire son gérant, veut donner une exhibition avant de se battre pour prouver aux amateurs s'il est encore capable de quelque chose. Le Canadien dit qu'il se sent aussi fort qu'il y a deux ans et qu'il veut revenir pour de bon. Ses admirateurs seront donc en mesure de se rendre compte, par eux-mêmes, de ce qu'il peut faire.

Les autres assésants au programme de ce soir, paraissent bien équilibrés et elles devraient donner lieu à de belles luttes. Young Green sera opposé à Young Sharky; Young Lewis rencontrera Danny McCor-

### Le Canadien de Saint-Henri, 60 Bourget, W. Geoffroy.

Le Champlain, Saint-Jean, C. A. Laberge.

La Feuille d'érable, 652 Garnier, O. Magnan.

Gaieté Canadienne-française, 120 Clarence, Ottawa, Alb. Lamont.

L'Infaillible, Saint-Hyacinthe, J. O. Duckett.

Le Lavolette, Trois-Rivières, C. Langlois.

Montreal-Canadien, 403 Saint-Hubert, G. Connelly.

Le Meilleur, 43 Sheppard, J. H. Lavallée.

Le Molière, 395a Montcalm, H. Poisson.

Le Richmond, 1068 Notre-Dame ouest, R. Desrochers.

Le Saint-Paul, 1805 Saint-Patrick, J. Elie.

Le Montagnard, 1262 Dorion, J. A. Morand.

Le Saint-Charles, 95 Saint-Jacques, M. Soupe.

Le Trappeur, 531 Sainte-Catherine est, M. Foisy.

Le Tricolore, 427 Adam, Maisonneuve, O. Lalonde.

M.A.A.A., 250 Peel, Jas. MacDonald.

Le Trois-Rivières, Les Trois-Rivières, N. Michelin.

Cercle Frontenac, 147 boulevard Langelier, Québec, J. B. Pelletier.

Y.M.H.A., 697 Saint-Urbain.

Le Sorel, Sorel, A. Laliberté.

Le Dollard, Sherbrooke, M. Guay.

La Tuque-Rouge, Sherbrooke, J. C. Genest.

Québec S.S.C., boîte 67, Québec, E. C. Joseph.

The Holly, Winnipeg, E. J. Ramsom.

Winnipeg S.S.C., Winnipeg, H. B. Trotter.

Le Salaberry, Valleyfield, H. Lamothé.

Les Alpines, 218 Champlain, Hull, L. Lagacé.

Le Boucanier, 281a Saint-André, A. Tremblay.

Le Montcalm, 425 Saint-Jean, Québec, J. E. Jolin.

Le Huron, 254 Saint-Cyrille, Québec, E. Liette.

L'Union Commerciale, 110 rue du Pont, Québec, H. Rocard.

Le Zouave, 224 Latournelle, Québec, A. E. Côté.

Le Carillon, Sherbrooke.

Le Saint-François, Sherbrooke.

Etoile de l'Est, Lennoxville.

Le National, 80 Cherrier.

### Les Torontonien sont victorieux

Kingston, 22. — Le club de l'Université de Toronto, en triomphant du McGill, ici, samedi après-midi, par 14 à 6, a remporté le championnat intercollegial. Une foule de six à sept mille personnes assista au match, qui ne fut pas aussi intéressant qu'on croyait. Les Universitaires de Toronto ont assumé une avance considérable, puisqu'ils finirent le premier mi-temps avec un score de 11 à 0 en leur faveur. La tenue des champs d'arrière des Varsity a été un des facteurs principaux de la victoire des équipiers de la Ville-Reine.

Le McGill a commis une foule d'erreurs plutôt désastreuses, et ses adversaires n'ont pas été lents à en profiter.

McGill Toronto

Aile volante	Duncan
Demis	Breen
Demis	Taylor
Demis	Mackenzie
Quart	Hobbs
Ext.	Ralph
Ext.	Fisher
Centres	Westman
Centres	Carew
Int.	Stirrett
Int.	Wallace
Méles	Taylor
Méles	Douglass
Méles	Ferguson

Substituts — McGill: Russe, Phillips, Wallace, Fitzgerald, Wilson, Rutherford, Gambell, Hamilton, G. Ross, Pearson; Toronto: Snyder, Sullivan, Ketchum, Murray, Earle, Weaver, Hounston, Hyde, J. Taylor.

Arbitre: N. J. McAuley, R.M.C.; juge: Col. C. F. Constantine, R.M.C.; chef de ligne: J. V. Young, R.M.C.; pénitencier: E. O. Stier, C.I.; chronométrateurs: W. J. Morrison, Montréal, Dr. J. McCallum, Toronto; hommes de la ligne de touche, N. Williams, McGill, J. Blake, Varsity; hommes de ligne, Charlie Gage, Toronto; J. McArthur, McGill.

### UN CADEAU A L'ANGLETERRE

M. ARTHUR TRAHAN DECLARE AU DINER-CAUSERIE DE SAMEDI, QUE LES LIBERAUX REFUSENT DE DONNER UNE MARINE A LA METROPOLIE. — IL VAUT MILIEUX ENCOURAGER L'AGRICULTURE.

M. Arthur Trahan, député de Nicolet aux Communes, a été le conférencier au lunch-causerie qui a été donné samedi dernier, M. L. P. Cordeau, c.r., présidait la réunion. Plusieurs députés fédéraux étaient présents.

Le conférencier a d'abord payé un tribut d'hommages à la mémoire de sir Wilfrid Laurier dont le 80ème anniversaire de naissance tombait samedi dernier.

M. Trahan déclare que les hommes publics doivent travailler pour deux causes: la prospérité du pays et le maintien de l'héritage constitutionnel et religieux qui nous a été légué par nos ancêtres. Il croit que le gouvernement Meighen n'a pas rempli ces deux conditions.

La guerre a donné naissance à deux conceptions différentes du patriotisme, dit l'orateur, la première, celle de M. Borden et du gouvernement unioniste, consistait en une théorie absolument militariste; l'autre était basée sur un sentiment canadien et n'avait en vue que d'aider les Alliés. Les libéraux ont déclaré dès le début de la guerre, que leur politique consistait dans une participation à la guerre en proportion de nos ressources.

M. Trahan a fait l'histoire de la loi de conscription. Il a rappelé la conduite de M. T.-A. Cœurar, alors ministre de l'Agriculture dans le cabinet Borden. Ce dernier a voté pour l'abolition des exemptions pour les fils de cultivateurs.

Le conférencier se déclare en faveur de la bonne entente entre Anglais et Canadiens français mais à la condition qu'on nous rende justice. Il est en faveur d'un tarif modéré qui fournirait des revenus au fisc sans enrichir les industriels.

M. Trahan croit qu'il serait préférable de dépenser le peu d'argent que nous pouvons disposer pour le développement de l'agriculture plutôt de gaspiller des millions à construire une marine. L'orateur ne veut pas que le Canada fasse cadeau à l'Angleterre des navires dont elle a besoin.

Le conférencier déclare que les principes religieux qui sont enseignés dans nos écoles suffisent à régler la question sociale s'ils sont bien appliqués.

M. le député de Nicolet dit que les libéraux sont opposés aux écoles dites nationales, au divorce et à l'impérialisme.

### Où? la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

# "RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Pleade, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour encadre (tailles) gratis sur demande.

### Autre victoire des Argonautes

Toronto, 22. — Dar un match intéressant de rugby, vu par plus de 5,000 personnes, samedi après-midi, les Argonautes du Big Four, ont triomphé du club Toronto, champion de l'Ontario Union, par 7 à 6. Ce fut une exhibition passionnante, qui se termina par une série d'efforts surhumains des Argonautes, qui changèrent une défaite quasi-certaine en une magnifique victoire.

Argonautes aile volante

Miles	Mitchell
Demis	Degruche
Demis	Connacher
Quart	Peck
Mélee	Mills
Mélee	Francis
Mélee	Cravford
Intérieurs	Neat
Intérieurs	Houston
Centre	Shppard
Centre	Smith
Extérieurs	Garnet
Extérieurs	McCormick

Argos, substituts: Bugh, Garrett, Shoebottom, Young, Fea, Parks, Laurie.

Toronto, substituts: McLaren, Bowby, Gillespie, Brass, Worthington.

Officiers: Hugh Gall, Ben Simpson.

### La ligue des maisons d'affaires

Voici les résultats obtenus lors des toutes régulières de la ligue de maisons d'affaires disputées vendredi dernier aux allées du National:

Laporte et Martin Cie Ltée	
Cadotte	149 150 182 — 481
Clark	129 123 117 — 370
Constantineau	101 153 147 — 401
Braut	153 129 136 — 418
Francoeur	164 158 147 — 469
Totaux	696 713 730 — 2139

L. Chaput fils Cie Ltée	
Théoret	142 122 148 — 412
Durocher	196 149 113 — 458
Côté	125 129 127 — 371
Balthazar	177 204 156 — 537
Trudel	143 156 95 — 394
Totaux	783 760 639 — 2172

St-Lawrence Flour Mills Co Ltée	
Colelette	168 129 151 — 448
Lépine	78 135 121 — 334
Labelle	116 167 129 — 412
Couillard	112 148 125 — 385
Blaiss	196 155 161 — 512
Totaux	670 734 687 — 2091

Hudon, Hébert Cie Ltée	
Archambault	157 154 129 — 440
Carignan	133 126 77 — 436
Godin	1 6 187 192 — 505
Guimond	152 116 163 — 431
Jeanotte	147 176 135 — 458
Totaux	715 759 790 — 2264

Villeneuve, Rolland	
Villeneuve	161 131 168 — 460
Rodier	140 161 169 — 470
Rheumeau	160 149 153 — 462
Dumouchel	148 146 126 — 420
Lefebvre	121 145 160 — 426
Totaux	730 732 776 — 2238

Alphonse Racine	
M. Gagnon	134 137 148 — 419
Dion	99 116 154 — 359
Jmo Gagnon	123 168 146 — 437
J. Polirier	135 120 156 — 411
Ben Charron	118 146 156 — 420
Totaux	609 687 760 — 2056

### Presque les cinq millions

L'OBJECTIF FIXE PAR LES ORGANISATEURS DE LA SOUSCRIPTION ESA BIEN PRES D'ÊTRE ATTEINT. — LE DERNIER RAPPORT INDIQUE UN TOTAL DE \$4,739,703. DIX-HUIT CENTS SOUSCRIPTEURS.

Les derniers rapports de la souscription de l'Université McGill, compilés samedi, indiquent une somme totale de \$4,739,703, soit 94 pour cent de l'objectif à atteindre. La matinée de samedi a donné \$87,000, de la part du comité des noms spéciaux et \$20,000 venus d'en dehors de la ville.

On a reçu des centres qui n'avaient jusqu'ici donné aucun signe de vie, comme Halifax et Winnipeg, les sommes de \$2,100 et de \$1,425, respectivement; Sherbrooke a souscrit \$10,000 de surplus, portant sa souscription générale à \$22,000. La ville d'Ottawa a largement fait sa part avec \$23,900, dont \$10,000 de M. P.-D. Ross; \$5,000 de la Cie E. B. Eddy et \$500 de sir Robert Borden.

Les gradués de l'Université ont contribué pour la jolie somme de \$551,000, dont \$162,000 venus de l'extérieur. C'est la Colombie-Anglaise qui tient la tête des souscripteurs en dehors de la métropole, avec une somme de \$58,000. Ottawa arrive en deuxième lieu avec \$25,000 et Sherbrooke suit de près avec \$22,000.

CE QU'EN PENSE M. CURRIE

Dans une allocution de circonstance à la Calvary Congregational Church, dimanche, sir Arthur Currie, a donné son appréciation de la campagne de souscription qui s'est terminée samedi soir.

Bien qu'il soit satisfait du résultat obtenu, le principe de l'Université McGill est cependant quelque peu désappointé de ce que les souscripteurs ne soient venus que de 1,300 personnes environ. Il avait espéré un plus grand nombre de petites souscriptions; il s'était imaginé que dix mille personnes au moins verseraient la somme.

M. Currie a annoncé quelques-unes des améliorations qui suivront la campagne de souscription; ainsi la bibliothèque de l'Université sera enrichie de plusieurs milliers de volumes et ouverte aux citoyens; on doit également fonder des bourses à l'usage des étudiants pauvres, afin de développer et de faire servir tous les talents ignorés.

### TRIBUNAUX CIVILS

## EST-CE UN INDÉSIRABLE?

UN ROUMAIN DETENU DANS LES BUREAUX DE L'IMMIGRATION DEMANDE UN BREF D'HABEAS CORPUS POUR FORCER LES OFFICIERS DE CE DEPARTEMENT A DONNER LES CAUSES DE SA DETENTION.

Le juge Bruneau a accordé, samedi matin un bref d'habeas corpus qui avait été demandé par Antoni Freiner, actuellement détenu dans les bureaux de l'immigration à Montréal. Le requérant demande à la cour de donner ordre à M. Alphonse Regimbald, qui a la charge de ces bureaux à Montréal, de le faire comparaître pour faire expliquer au défendeur les motifs de sa détention.

Le bref est rapportable, le 26 novembre.

### CINQ ACTIONNAIRES DEVONT PAYER

Le juge Howard a rendu une décision samedi sur la réclamation de M. E. Saint-Amour, liquidateur de la "Compagnie Industrielle d'Immeuble".

Cette compagnie avait été fondée en 1912 en vertu de lettres patentes du gouvernement fédéral. Elle avait un capital autorisé de \$250,000 et devait s'occuper de transactions immobilières. Cette société a fait faillite. Le liquidateur réclame de MM. Aimé Leblanc, Jules Beauchemin, A. S. Beauchemin, Stanislas Poulin, A. W. Rousseau, Napoléon Turcot et Arthur Ecrament la somme de \$20,000 chacun, il réclame \$17,000 de Mgr G. M. Lepailleur.

Le requérant alléguait que les premières personnes mentionnées dans la requête n'avaient pas payé en entier les actions qu'ils détenaient dans la compagnie. M. Saint-Amour alléguait que Mgr Lepailleur n'avait versé que \$3,000 sur \$20,000 d'actions qu'il possédait et son nom.

Le juge Howard a déclaré qu'en vertu de la loi des Compagnies fédérales les actions prises dans une compagnie devaient être payées en entier. Cependant ces actions peuvent être payées en services ou pour autre considération. Les sept personnes contre qui le liquidateur réclame de l'argent prétendaient qu'ils avaient obtenu leurs actions en retour des services rendus à la compagnie. Le tribunal a dit que si les directeurs d'une compagnie sont les meilleurs juges de la valeur des services rendus en faveur d'une compagnie, la Cour a le devoir de chercher s'il y a eu réellement des services rendus. Or en l'espèce, le juge Howard a trouvé que seul A. S. Beauchemin avait rendu service à la Compagnie Industrielle. Le juge a aussi constaté que Mgr Lepailleur était de bonne foi lorsqu'il a acheté 200 des actions de la compagnie en liquidation.

Le tribunal a donc condamné MM. A. W. Rousseau, Jules Beauchemin, Arthur Ecrament et Napoléon Turcot à verser au liquidateur chacun \$20,000.

### Navire "Victorian"

DE QUEBEC, MARDI LE 23 NOVEMBRE 1920.

Le navire "Victorian" partira de Québec mardi, le 23 novembre. En plus de ses trains réguliers, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un convoi spécial, consistant en wagons ordinaires et en wagons-lits modèles, lequel train partira de Montréal, gare Windsor, à 11 h. p.m. lundi, le 22 novembre, et ira jusqu'aux abords du navire à Québec.

Le 23 novembre, les passagers inscrits pour ce navire auront à leur disposition le train régulier du Pacifique Canadien, No 350, le Frontenac, qui part de la gare Windsor, à 9 h. 45 am, et est attendu à Québec à 3 h. 25 p.m., et ils seront transférés au quai du navire dès leur arrivée. (rév.)

### En Autriche

Vienne, 20. (S.P.A.) — Le président du département de police Schober essaie vainement depuis quelques jours de former un cabinet en Autriche. Il a annoncé qu'il échoue parce que le parti pangermaniste refuse de lui accorder son appui. On croit qu'il va falloir avoir recours aux élections.

### Le traité de Rapallo est ratifié

Belgrade, 22. — (S.P.A.) — Le cabinet yougo-slave a ratifié le traité de Rapallo aujourd'hui, intervenu entre l'Italie et la Yougo-Slavie et réglant la question de l'Adriatique. Le vote a été unanime.

# L'ASSEMBLEE DE LA N. H. A.

## Elle a eu lieu samedi à l'hôtel Windsor. — Hamilton remplacera probablement le club Québec. — Déclaration de M. Quinn.

La "National Hockey League" a tenu une assemblée samedi après-midi, à l'hôtel Windsor, alors que la plupart des clubs étaient représentés. Cette réunion fut des plus mouvementées, car la principale question à l'ordre du jour était le transfert de la franchise du club Québec. Deux applications devaient être prises en considération, l'une de la part de M. Tom Duggan, de l'Aréna Mont-Royal et l'autre d'un groupe de sportsmen d'Hamilton. Aucune décision ne fut prise à ce sujet, mais l'on est porté à croire cependant que la franchise de la Vieille Capitale sera opérée dans la ville de la province d'Ontario. Cette question sera définitivement réglée samedi prochain, alors qu'aura lieu l'assemblée annuelle, à Toronto.

Les rumeurs avaient circulé à l'effet que Livingston et Percy Quinn s'étaient portés acquéreurs de la franchise du club St. Patrick, mais MM. Ouerrie, Fred. Hamby et Paul Ciceri, qui détiennent la majorité des actions du club Ontario, ont démenti cette nouvelle et de fait ces magnats représentaient officiellement le St. Patrick à la réunion de samedi, et ont déclaré qu'ils opéreraient de nouveau leur franchise cette saison. Il est fort probable que la ligue se composera des clubs Ottawa, St. Patrick, Canadien et Hamilton et que l'échelle des parties sera double, et que le championnat sera décidé en deux séries, tout comme l'an dernier, le vainqueur de la première moitié de la saison rencontrera le gagnant de la deuxième série pour le championnat du Big Four.

Deux arbitres permanents seront engagés pour la saison et les clubs ont été priés de suggérer des noms pour la prochaine réunion.

La saison s'ouvrira vers le 22 décembre, pour se continuer jusqu'au commencement de mars, alors que les champions de l'Est iront jouer avec les champions de la ligue de la Côte du Pacifique, pour la coupe Stanley et pour le championnat mondial.

Les clubs Ottawa et Canadien ont obtenu la permission de la ligue, d'aller jouer des parties d'exhibition à Brooklyn et à Philadelphie, le mois prochain et Georges Kennedy est parti hier soir, pour New-York, pour conclure les derniers arrangements.

Les clubs étaient représentés par les délégués suivants à l'assemblée de samedi: Canadien, Nap. Doyval et Georges Kennedy; St. Patrick, Paul Ciceri, Fred. Hamby et Charles Ouerrie; Ottawa, Tom. Gorman et E. Dey; Le club Québec n'avait pas de représentant.

### Union Canadienne des Raquetteurs

L'Assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs aura lieu samedi soir prochain au Château Frontenac, à Québec alors que tous les clubs seront priés d'être présents.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant aujourd'hui la liste des officiers depuis la fondation de cette Union, qui est l'âme dirigeante du sport de la raquette au Canada ainsi que les noms et adresses des clubs qui font partie de cette importante organisation:

#### ANCIENS PRESIDENTS

1907-08 — Arthur Lamallice, Le Montagnard.

1908-09 — Gordon C. Bowie, M. A. A.

1909-10 — C. J. Lockwell, Le Zouave.

1910-11 — W. N. Petch, Holly S. S. C.

1911-12 — A. Couillard, Union Commerciale.

1912-13 — J. G. A. Decelles, Le Champêtre.

1913-14 — C. C. Cabana, La Tuque-Rouge.

1914-15 — J. N. O. Ledoux, Le National.

1915-16 — C. A. Vallerand, Cercle Paroissial.

1916-17 — J. H. Bédard, Le Lavolette.

1917-18 — Paul G. Majeau, Le Montagnard.

1918-19 — Paul G. Majeau, 2e terme.

#### OFFICIERS POUR 1920-1921

Président: A. Lanchance, Le Montcalm.

1er vice-président: A. Laliberté, Le Sorel.

2e vice-président: O. Lalonde, Tricolore.

Secrétaire-trésorier: A. Racicot, Le National.

Secrétaire-correspondant: J. A. Fournier, Union Commerciale.

#### DIRECTEURS

A. Tremblay Le Boucanier; C. Cardin, Le National; J. H. Lapointe, Union Commerciale; J. MacDonald, M.A.A.A.; Jos. E. Ledoux, L'Infaillible; A. Egan, Le Montcalm; R. Desrochers, Le Richmond.

#### NOMS ET ADRESSES DES CLUBS

Ass. Bons Amis, Sainte-Thérèse, Alb. Guénée.

La Casquette, 92 Rachel est, A. Carmel.

### Dumoulin se battra contre Johnny Howard

Leonard Dumoulin pourra enfin prouver ce dont il est capable, lorsqu'il s'alignera contre Johnny Howard, mercredi, à l'Aréna Mont-Royal.

Dumoulin a été malchanceux depuis quelque temps. Les boxeurs qu'il a rencontrés n'étaient pas de taille et ceux qui auraient pu lui donner du fil à retordre ne se sont pas rendus, comme l'a fait le gros Jim Cully, la semaine dernière. Ce soir-là Dumoulin était découragé. Il voulait plier bagage et s'en retourner se battre dans la Nouvelle-Angleterre. Mais, comme Howard n'a jamais manqué à sa parole, il se battra à Montréal, un match de la sorte a rassuré Dumoulin et il a consenti à rester. Howard est de taille à forcer Dumoulin à se dépenser, car il a pour lui l'expérience et cet assaut devrait donner lieu à une belle lutte.

La rentrée d'Oscar Deschamps dans l'Aréna locale, a bouleversé les boxeurs de la catégorie des poids plume et ses admirateurs, qui ne manquaient jamais une partie de baseball à Maisonneuve à chaque fois qu'il lançait, seront à l'Aréna, lorsqu'il se bat ou qu'il joue une partie de baseball. Deschamps a toute "une suite" et bien des gens qui ne vont jamais à la boxe s'y rendent lorsque Deschamps est à l'affiche.

Le prochain adversaire de Deschamps sera Eddie Kelly, de Boston. L'Américain vient de faire partie nulle avec Jabez White, il y a trois semaines à Syracuse. Jabez White est un des meilleurs boxeurs de sa division aux Etats-Unis et un homme qui peut faire partie avec lui pendant douze rondes, devrait être de taille à donner du fil à retordre au Canadien.

Georges Papin et Young Lewis seront à l'affiche le même soir. Ils se rencontreront dans un assaut de dix rondes.

### Mont-Saint-Louis

Hier, au Mont-Saint-Louis, on a célébré la Sainte-Cécile par un joli concert qui sera répété, ce soir, l'orchestre, sous la direction de M. J.-J. Goulet, a donné une série d'oeuvres intéressantes, de même que l'harmonie, dirigée par le professeur Hardy. Le public, nombreux, a beaucoup applaudi deux saynètes musicales, de même que deux choeurs. Un élève, M. Lucien Martin qui, quoique tout jeune, montre d'importantes dispositions pour le violon et une technique au-dessus de son âge a reçu une véritable ovation et plusieurs rappels. Le clarinetiste soliste a été également rappelé.

# OLYMPIC

Le Plus Grand Paquebot Anglais

27 NOV. 29 DEC. 26 JAN.

Passages disponibles pour toutes les classes.

Excellente Cuisine. Cabines Spacieuses. Salles de Luxe. Correspondance en Français.

WHITE STAR LINE 211 Rue McGill Montréal ou Agents Locaux

